

LE BARON DE VINCENT (1757-1834), OFFICIER ET DIPLOMATE AU SERVICE DE L'AUTRICHE, ET LA TERRE DE BIONCOURT EN LORRAINE

« *J'étais né avec une imagination ardente et portée à l'exaltation, avec une sensibilité excessive : j'étais fier, un caractère mélancolique et sombre me faisait aimer la solitude et la campagne avec passion [...]. La lecture, la nature de mon éducation, les récits de mon père avaient fortifié mon penchant naturel pour l'état militaire. Mon père m'avait destiné, dès ma naissance, à servir la Maison d'Autriche : il m'avait inculqué, pour ses souverains, les sentiments d'attachement qui lui avaient été transmis [...]* ».

Souvenirs de jeunesse (1763-1779)

Quand, après son mariage avec Marie-Thérèse d'Autriche en février 1736, le duc de Lorraine François III devint grand duc de Toscane, aux termes de la convention passée l'année précédente entre la France et l'Autriche, il fit venir auprès de lui des gentilshommes lorrains auxquels il confia des charges politiques, administratives ou militaires. Nicolas-Charles de Vincent était le fils de l'un de ces Lorrains établis en Toscane depuis 1737, parmi lesquels figurent les princes de Craon et d'Elbœuf, les marquis du Châtelet, de Gerbéviller et Camille de Lambertye; les comtes Joseph de Frolois, seigneur de Ludres, Joseph de Ferraris, Charles-Louis de Raigecourt, Louis de Civalart, seigneur d'Happoncourt, Jean-Edme de Rutant, les comtes Laîné de Richécourt, Scitivaux de Gresche, Baillet de la Tour, de Fresnel, de Ligniville et de Ficquelmont; les barons Fisson du Montet et de Frimont; les généraux Desnoyers de Bréchainville, de Gourcy et de Jacquemin, qui tous occupaient les plus hautes charges auprès du souverain⁽¹⁾.

Nicolas-Charles de Vincent naquit à Florence le 11 août 1757⁽²⁾. Son père, Charles-François (1713-1776), était entré au service de la Maison

1) POULET (Henry), *Les Lorrains à Florence. François de Lorraine, grand-duc de Toscane, et le ministère lorrain (1737-1757)*, dans *Revue lorraine illustrée*, 1909, n° 1, p. 25-48; n° 2, p. 65-88; n° 4, p. 129-152; ENGLEBERT (Georges), *Les Lorrains dans l'armée impériale au XVIII^e siècle*, dans les *Actes du colloque international Les Habsbourg et la Lorraine*, Nancy, 22-24 mai 1987.

2) Le journal du baron de Vincent pour les années 1806 à 1834 (avec de très nombreux retours en arrière) est conservé dans les archives familiales sous le titre *Mémoires* (26 cahiers manuscrits 25 x 35 cm, totalisant 1596 pages). Inédit, sauf pour ce qui concerne les souvenirs de jeunesse et la carrière militaire du baron de Vincent, il a été l'une des sources principales de ce travail. Les souvenirs du baron de Vincent ont été partiellement publiés par Marcel MAURE dans *Le Pays lorrain* et les *Mémoires de l'Académie de Stanislas*, entre 1926 et 1930 : *Un Lorrain au service de la Maison d'Autriche. Le Général Baron de Vincent (1757-1834)*, dans *P.L.*, 1926; *Le Général Baron de Vincent (1757-1834)*, discours de réception à l'Académie de Stanislas, dans *M.A.S.*, 1931-1932; *Souvenirs de jeunesse du baron de Vincent [1763-1779]*, dans *P.L.*, mai 1926; *Souvenirs du Général Baron de Vincent (1789-1790)*, dans *P.L.*, 1931; *Souvenirs... (1792-1797)*, dans *P.L.*, 1928; *Souvenirs... (1805-1806)*, dans *P.L.*, 1929; *Souvenirs... (1807-1809)*, dans *P.L.*, 1930; sur sa carrière diplomatique, voir SCHWARZ (Christa), *Nicolas-Charles, baron de Vincent. Ein österreichischer Diplomat in Frankreich im Zeitalter in Napoleons und der Restauration*, dissertation pour l'obtention du grade de docteur à la faculté de philosophie de l'Université de Vienne, Vienne, 1972.

d'Autriche et avait épousé en Toscane une Lorraine, Jeanne Richard de Chesnoy, dont le père remplissait dans ce pays les fonctions de conseiller d'État et de commissaire général du nouveau grand duc. En 1764, au moment de sa mise à la retraite comme lieutenant-colonel, Charles-François revint à Nancy avec sa famille et s'installa dans l'hôtel familial, rue de la Congrégation, l'actuelle rue Maurice Barrès³⁾. Quelques années plus tard, en 1773, son fils, alors âgé de seize ans, s'engagea comme sous-lieutenant dans le régiment wallon de Saintignon-dragons, en garnison à Gand, dont le propriétaire était l'un de ses amis, le comte Charles de Saintignon, lui aussi officier au service de l'Autriche, retiré au château de Puxe⁴⁾.

Pourquoi, quelques années plus tard, Nicolas-Charles se décida-t-il à acheter la terre de Bioncourt, alors que sa carrière militaire le tenait éloigné de la Lorraine ? Il venait de démissionner au début de l'année 1788 de son poste de capitaine, à la suite d'un différend survenu à Bruxelles avec le comte d'Arberg, colonel-propriétaire de son régiment, et avait alors décidé de s'établir à la campagne pour se livrer aux soins de sa famille et faire fructifier la terre qu'il souhaitait acquérir. Sans doute aussi désirait-il conserver une propriété dans cette Lorraine à laquelle il était très attaché et y faire souche. Quant à la terre de Bioncourt qui, à cette époque et pour la cinquième fois en vingt ans, était à nouveau à vendre, elle se trouvait à mi-chemin entre Nancy, où vivait sa famille, et la terre de Lesse dont son oncle maternel, Claude-Nicolas Richard, était seigneur. Enfin, il avait des disponibilités financières, sa femme ayant hérité quelque temps auparavant d'une tante maternelle.

La seigneurie et le château de Bioncourt

Propriété d'une illustre famille du même nom éteinte en ligne masculine au XV^e siècle, la seigneurie de Bioncourt était passée par héritage au XVI^e siècle aux maisons de Guermange et de Custine et, en 1639, elle était échue par mariage à Ferry de Haraucourt. Dans la seconde moitié du XVII^e siècle, elle passa par alliance aux célèbres maisons de Bassompierre et de Stainville qui la détenaient encore au milieu du XVIII^e siècle, puis à la famille de Ligny qui la posséda jusqu'en 1767. Depuis cette date et jusqu'en 1788, elle changea à plusieurs reprises de propriétaires, sans qu'on sache pour quelle raison⁵⁾. Le 30 avril 1767,

3) Au moment de sa mise à la retraite, Charles-François reçut en remerciement de ses services le titre de baron du Saint-Empire.

4) Département de Meurthe-et-Moselle, canton de Conflans-en-Jarnisy.

5) CHOUX (Jacques), *Dictionnaire des châteaux de France... Lorraine, Meurthe-et-Moselle, Meuse, Moselle, Vosges*, Paris, Berger-Levrault, 1978, in-4^o, 246 p., fig., pl., carte. [Notice sur le château de Bioncourt, p. 41-42, par J. G., C. H., M.-F. J. (= GUILLAUME Jacques, HIEGEL Charles, JACOBS Marie-France)]; GERMAIN (Léon), *André 1^{er}, seigneur de Bioncourt*, dans *J.S.A.L.*, décembre 1897, p. 270, et 1898, p. 14-17; Archives départementales Moselle, B n° 854, *Aveu et dénombrement de Charles de Stainville, 1682*; Archives privées (A. P.), *l'État des pièces communiquées par M. Antoine-André Chappé fils, avocat et secrétaire du Roy en la chancellerie établie près le Parlement de Metz* donne la liste des transactions et des propriétaires successifs depuis 1776.



Portrait du baron de Vincent peint à la fin de 1817 par Ströhlng (1768-après 1826), peintre d'histoire du prince régent d'Angleterre, pour commémorer la bataille de Waterloo. Le baron est blessé à la main gauche et porte l'uniforme du régiment de Vincent Cheveau-légers, ancien régiment La Tour Dragons, dont il était colonel-proprétaire. (Coll. privée)

Cl. Henri de Miscault : © 1987 Inventaire Général.

la marquise de Ligny, en qualité de mère et tutrice de ses filles, vendait la « terre et seigneurie patrimoniale de Bioncourt et Allaincourt » à Jean-Baptiste-Nicolas Catoire, avocat du Roi au bureau des Finances à Metz et directeur des salines de Château-Salins, et à son épouse Marguerite Mengin. Puis, moins de dix ans plus tard, le 8 mai 1776, Catherine Millery, la seconde épouse de Catoire, rachetait la terre à son mari pour l'échanger quelques années plus tard, le 15 octobre 1780, avec Antoine-André Chappé, avocat au Parlement de Nancy, contre des maisons à Nancy et des biens situés à Amance⁽⁶⁾. Il la conserva deux ans seulement, juste le temps de « réparer à neuf » le château, puis la vendit le 9 juillet 1782 à un négociant de Raon-l'Étape, Jean-Nicolas-François Harnepont, qui la lui rétrocéda l'année suivante, le 24 novembre 1783. Une nouvelle fois, Chappé ne conserva Bioncourt que quelques années puis remit la seigneurie en vente en 1788. Le 30 avril, elle était achetée pour la somme de 180 210 livres cours de France par le baron de Vincent et sa femme, Joséphine, comtesse de Rodoan, qu'il avait épousée en 1780⁽⁷⁾.

Située à cinq lieues de Nancy, trois de Château-Salins et sept de Metz⁽⁸⁾, la seigneurie de Bioncourt et Alincourt, avec haute, moyenne et basse justice, consistait alors en un château entouré de fossés, élevé sur la rive droite de la Seille, qui avait été réparé à neuf en 1781, avec, au rez-de-chaussée, une grande salle à manger, un cabinet de jour et une cuisine et, au premier étage, un salon de cinquante pieds sur trente. Elle comportait une chapelle castrale dédiée à l'Annonciation, construite en 1617 pour Jean de Custine et fondée en 1633⁽⁹⁾, des logements pour le fermier, le jardinier et un concierge, des remises, des engrangements, des écuries, une bergerie, une marcairie, un colombier et un pressoir ainsi qu'un moulin sur la Seille situé à l'Est du château. Dans les cours, il y avait quatre fontaines et dans le jardin quatre pièces d'eau. Les fiefs d'Ajoncourt, Arraye, Armaucourt, la moitié de la vouerie de Nomeny, Chenicourt et Aboncourt, Rupt-lès-Moivrons, Raville et Hatrizé relevaient de Bioncourt, dont le revenu annuel, suivant les baux, s'élevait à 9 141 livres 8 sols au cours de France⁽¹⁰⁾. Cependant, un mémoire concer-

6) A.P., *Lettres de ratification de l'achat fait de la Terre et Baronnie de Bioncourt et Allaincourt pour le prix de 171 068 livres 12 sols 7 deniers cours du Royaume, suivant contrat passé devant Antoine, notaire à Château-Salins, le 15 octobre 1780, pour M^e Antoine André Chappé, Avocat au Parlement de Nancy, 9 janvier 1781.*

7) A.P., *Acquêt de la terre et seigneurie de Bioncourt et d'Alaincourt par M. le Baron de Vincent, Chevalier Capitaine de Dragons au service de S.M.I., sur M. Chappée, avocat au Parlement de Nancy, 30 avril 1788; Lettres de ratification de l'achat de la Terre et Seigneurie patrimoniale de Bioncourt et Allaincourt [...] suivant contrat passé devant Goeury, notaire à Nancy, le 30 avril 1788 [...], 15 juillet 1788.*

Le baron de Vincent avait épousé Joséphine-Jeanne-Népomucène de Rodoan, d'une famille noble des Pays-Bas, d'origine lorraine.

8) Bioncourt, aujourd'hui dans le département de la Moselle, à l'époque dans celui de la Meurthe, canton de Château-Salins, se trouve à 19 km au Nord-Est de Nancy, à 15 km au Sud-Ouest de Château-Salins et à 47 km au Sud-Est de Metz.

9) A.P., *Fondation de la chapelle castrale du 7 février 1633, pièce annexée à Précis pour M^e Antoine-André Chappé, [...] Seigneur de la Baronnie de Bioncourt, intimité; contre M^e Jean-Charles Billecard, prêtre, chapelain de la chapelle castrale de Bioncourt, 1781.*

10) A.P., *Prospectus imprimé à Paris chez P.-G. Simon, 1782, décrivant la baronnie de Bioncourt et Alaincourt.*

fut convoqué avec une quinzaine d'autres propriétaires à une réunion de la noblesse du bailliage de Château-Salins, dans lequel était enclavée la baronnie de Bioncourt : il s'agissait de nommer un représentant à l'assemblée du bailliage de Sarreguemines, où devaient être élus deux délégués de la noblesse aux États généraux.

Il passa l'hiver de 1788-1789 à la campagne avec sa famille, classant et dressant l'inventaire de ses archives et faisant faire des plantations et des pépinières. En février 1789, il assista à Nancy à quelques assemblées de la noblesse, inquiet « [du] ton et [de] la jactance avec lesquels on annonçait [...] les moyens de remédier aux abus existants et de régénérer la France », prévoyant qu'« une effervescence aussi violente devait produire quelque grande catastrophe ».

Réintégré en juin 1789 dans son régiment et son grade, à la suite d'une intervention de sa femme⁽¹²⁾, il quitta Bioncourt pour Bruxelles en septembre, au moment de l'entrée en guerre avec les Pays-Bas quelques semaines plus tard, à la suite des troubles provoqués en grande partie par les réformes intempestives de Joseph II. S'il se séparait de sa famille et de la terre dont il venait tout juste de commencer le rétablissement, son cœur et son esprit ne s'éloigneraient plus de Bioncourt. Désormais, où qu'il fût, dans les circonstances les plus exceptionnelles et les situations les plus prestigieuses, ou bien sur les champs de bataille les plus éloignés et dans les missions les plus brillantes, il aurait sans cesse en tête le souci de sa terre, multipliant les conseils à ses proches, d'abord à sa femme puis à son fils René, pour faire fructifier le domaine, et cela sous forme d'*instructions* ou dans une correspondance assidue qu'il allait poursuivre jusqu'à la fin de sa vie.

En cette année 1789, à peine avait-il appris qu'il allait regagner Bruxelles qu'il rédigea un long mémoire pour sa femme, dans lequel il lui laissait les instructions pour les travaux d'entretien et de plantation à effectuer au fil des mois⁽¹³⁾. Il lui recommandait, entre autres, de faire relever trois fois par an le fossé creusé le long du chemin qui conduit au moulin, d'entretenir les haies plantées sur la partie du *Breuil* contiguë à la rivière et sur les terrains qui bordent l'avenue du château, de remplacer les arbres manquants et, au printemps, de faire élaguer ceux du *Neuf bois*, du *Bois le duc* et du *Rennebois* et de façonner des fagots avec les branches; de planter à la fin d'octobre des peupliers pris à la pépinière de Nancy, en les plaçant à huit pieds les uns des autres et en les entourant d'épines pour les garantir des bestiaux; de labourer en novembre le terrain semé en trèfle depuis plusieurs années, d'y conduire de l'engrais en avril, de le labourer à nouveau et d'y planter des pommes de terre rouges; de semer de l'orge puis du trèfle sur le terrain du verger, « pour avoir de cette denrée qui se succède sans interruption ». Il lui conseillait d'instau-

12) A.P., *Supplique adressée à l'Empereur par la baronne de Vincent*. Annotée par les services impériaux, elle est reliée avec la correspondance de la baronne de Vincent à son mari.

13) A.P., *Instructions pour Bioncourt*, juin 1789.

rer la rotation du trèfle, du chanvre, du lin et des pommes de terre sur les autres terrains, préalablement labourés et amendés à l'automne, puis à nouveau labourés au printemps avant les semailles; de planter dans le verger des pommiers et des poiriers, « bien choisis en une bonne pépinière », de rapporter dans les vignes de la terre enlevée dans les fossés, de faire des provants pour remplacer les pieds endommagés par les gelées de l'hiver, et de pailler la vigne. Non seulement il multipliait les instructions sur la rotation des cultures et l'époque la plus propice aux semailles et aux plantations, mais encore il donnait des indications très précises sur la taille des arbres ou la façon la meilleure de produire de l'engrais. Ses recommandations pour les bâtiments étaient également détaillées, concernant aussi bien l'entretien des toitures, la réparation des gouttières ou le ramonage des cheminées que le rétablissement des murs de l'enclos ou des palissades le long de la pièce d'eau bordant la *Rozière*⁽¹⁴⁾.

Ces longues instructions, rédigées avec beaucoup de minutie et un grand esprit de méthode, montrent à la fois tout l'intérêt que le baron de Vincent portait à la terre qu'il venait d'acquérir et son souci de la rétablir et de la faire fructifier, fût-ce par personnes interposées, mais aussi son aptitude à gérer au mieux son domaine. Et comme il ne jouissait pas, à l'époque, d'une grande fortune, il estimait qu'un entretien régulier était le plus sûr moyen de le remettre en état.

Au printemps 1791, à l'occasion d'un séjour de quelques semaines en Lorraine, il continua de s'occuper d'améliorations, jouissant déjà des plantations qu'il avait faites, en méditant de nouvelles; il en profita aussi pour faire réaliser l'arpentage général de toutes ses propriétés, tant sur le ban de Bioncourt et d'Alincourt que sur ceux de Bey et de Brin. Puis, dans de nouvelles *Nottes pour Bioncourt* rédigées aux Pays-Bas pendant l'hiver 1791-1792, au cours de la guerre déclarée à l'Autriche par l'Assemblée nationale, il évoque le projet de pépinières d'arbres fruitiers, de platanes, de peupliers du Canada et de châtaigniers; il conseille de planter des saules le long de la vanne et des aulnes autour de la plantation de chênes et de châtaigniers, « pour faire de l'ombre aux jeunes plants », et il recommande à sa femme de faire le plus de boutures possible avec le saule pleureur qu'elle a rapporté de Belgique, où elle avait passé l'automne et l'hiver avec lui. Elle le secondait remarquablement, d'ailleurs, ainsi qu'en témoignent quelques-unes des lettres qu'elle lui écrivait, veillant à tout, comme lui, et le consultant sur des marchés à conclure ou une ferme à louer.

La Révolution à Bioncourt

De 1792 à 1797, le baron de Vincent participe aux guerres de la Révolution dans le camp des monarchistes, tandis que Bioncourt restait

14) L'appellation de ce lieu-dit, à proximité de la Seille, s'explique par la présence de roseaux, dont on se servait à l'époque comme fourrage et litière.

aux soins de sa femme, qui partageait son temps entre Nancy et la campagne, s'occupant d'élever ses enfants et de maintenir le domaine. Car, inscrit sur la liste des émigrés en 1793 pour avoir assisté aux assemblées de la noblesse à Château-Salins et à Nancy, il ne pouvait pas revenir en Lorraine.

Écrivant fréquemment à son mari, Joséphine de Rodoan se faisait l'écho, au fil des mois, des troubles qui montaient et de la vie de plus en plus difficile qu'elle menait¹⁵. Émouvante correspondance où apparaissent la longue séparation des époux, la cherté de la vie, les difficultés pour se faire aider à la campagne ou bien l'avancée attendue des Autrichiens et des Prussiens, mais s'étendant aussi en nouvelles familiales¹⁶ et sur la vie à Bioncourt.

Nancy, 15 août 1792 : « [...] Je voudrais aller passer quelques jours à B. [Bioncourt]; d'après les nouvelles qu'on débite, je n'ose pas; hier un courrier de Dieuze est arrivé et a annoncé au département que les autrichiens n'étaient qu'à deux lieux de Sarguemines, aujourd'hui l'on dit que cela n'est pas vrai; hier on disait les prussiens près de Thionville et qu'ils avaient passé Sierke, à présent on dit aussi cette nouvelle fausse [...]. Nous ne savons ici si les armées autrichiennes et prussiennes se sont fondues, ni ce qu'elles sont devenues, je n'ose donc aller à la campagne où j'ai grand besoin de toute manière, ma moisson des orges n'est pas même commencée malgré tous mes ordres, mais on ne trouve personne, les ouvriers vont chercher à gagner chés les laboureurs et nous laissent là, quoique nous les fassions travailler toute l'année; que faire à cela [...]. Tu vois comme ces gens la sont ingrats et combien il faut peu compter sur eux. J'ai mis dans la cachette que tu connais tout ce qui ne peut pas être mangé des souris, le linge dans des malles, les livres, porcelaines, etc. Mais les litteries ni sont pas, elles eussent été abimées par ces vilaines bêtes; j'espère cependant qu'il n'arrivera rien à nos pauvres meubles [...]. Il est impossible cependant que nous ne souffrions pas un peu de cette malheureuse guerre, je fais bien des vœux pour la paix [...]. Je plains les victimes sans savoir qui a tort ou raison [...] ».

Nancy, 29 août 1792 : « Je suis revenue aujourd'hui de B. [...]. Je n'ai pas trouvé les habitans moins honnêtes pour moi qu'autrefois, je n'ai au contraire qu'à me louer d'eux. Je suis arrivée le jour précisément où tous les villages du canton étaient assemblés pour choisir les électeurs pour la nouvelle convention nationale, ils ne se sont pas arrangés, ils se sont battus et pris par les cheveux, ils étaient neuf villages assemblés; pas un seul individu n'a mis les pieds dans mon enclos, pas un seul n'y a peut-être pensé [...]. Ils sont encore restés tout le lundi, se sont battus et chamaillé de même [...]. Le maître d'école est fortement menacé d'être brûlé; parmi tout ce bruit, je n'ai eu à me plaindre de personne, pas un seul individu n'a paru pour m'insulter, au

15) A.P., Les lettres écrites par la baronne de Vincent à son mari entre le 19 février 1792 (date à laquelle elle le quitta à Tournai et où il la vit pour la dernière fois) et le 19 juillet 1797, quelques jours avant sa mort, ont été pieusement reliées par le Baron avec la dernière lettre de son père (26 août 1776), le journal rédigé par sa femme entre le 24 décembre 1796 et le 7 février 1797 et les *Notes sur Bioncourt* qu'elle rassembla à son intention. Cette correspondance inédite, rédigée pendant tout le temps de la Révolution, à Nancy puis à Bioncourt, et qui présente le point de vue d'une aristocrate sur les événements et les gens, est d'un grand intérêt, aussi en publions-nous de larges extraits, à quelques mois du bi-centenaire de la Révolution française.

16) Il s'agit surtout de nouvelles concernant leurs trois enfants, René, né en 1788, Charlotte, le 3 novembre 1790, et Pauline, le 7 juillet 1792.

contraire la plupart ont dit que si l'on voulait me faire la moindre insulte, je pouvais compter sur eux. Tu vois mon bon ami que les habitants de B. ne sont pas cause que je ni suis pas restée plus longtemps mais on parle du siège de Thionville [...]. Enfin, mon ami, on ne peut être payé et jamais on n'a été aussi misérable ni jamais on n'a vu les objets de première nécessité aussi chers qu'ils sont à présent [...]. ».

Nancy, le 15 décembre 1792 : « [...] Tes enfants sont gais et s'amuse à merveille, ils mangent comme des petits loups sans s'embarasser si tout est cher mais cette cherté est incroyable mon bon ami [...]. On dépense le double des autres années et l'on n'est pas à beaucoup près si bien; la douzaine d'œufs s'est vendue ces jours cy de 24 à 30 sols de France, on s'en passe aussi et l'on mange des pommes de terre; je t'assure que c'est notre nourriture et des poulets que j'ai heureusement en abondance, la viande de boucherie est détestable et d'une cherté affreuse, tout le monde crie misère [...]; je suis bien mal payée de mes fermiers et ils me donnent si peu à la fois que c'est une pitié de voir mes pauvres assignats en si petit nombre [...]. ».

Nancy, 14 janvier 1793 : « [...] Je vais encore essayer, mon bon ami, de te faire parvenir cette lettre, je sais que tu n'en reçois aucune depuis des siècles et cette idée me tourmente, les tiennes ne m'arrivent plus, depuis le 5 décembre je n'en ai pas reçue [...]. On veut vendre la chapelle, le chapelain est administrateur dans un village près de B., c'est lui qui est cause qu'on veut vendre ce bien la, je fais ce que je puis pour le défendre et selon le décret, les titres et l'avis du comité d'aliénation, cela devrait être aisé, mais je n'espère pas réussir [...]. Il faudra je crois faire encore ce sacrifice et ce sera avec plaisir si c'est pour le bien général [...]. ».

Nancy, 4 février 1793 : « [...] Je suis d'une extrême pauvreté, j'ai des fermiers incroyables, ils employent l'argent qui m'est du à acheter des biens nationaux, on ne peut être payée [...]. Il faut tacher de vivre, je t'assure qu'on a bien de la peine à se tirer d'affaire cette année cy [...]. La chapelle de B. n'est pas encore vendue mais je crois qu'elle le sera, la détermination est positive et toutes les oppositions seront inutiles malgré le décret en notre faveur, il est apparent qu'il sera annulé, cependant les affiches ne sont pas encore mises mais on m'a assuré qu'elles le seront bientôt [...]. S'il t'est possible de me faire passer quelqu'assignats, tu me feras plaisir, dans ce moment surtout, car je voudrais bien employer quelque ouvriers, il est des ouvrages indispensables qu'il m'est impossible de faire faire, faute de denrées et de papier pour les payer [...]. ».

Nancy, 8 mars 1793 : « [...] Mon imposition foncière qui était énorme l'année dernière est augmentée de cent écus celle-cy [...]. J'ai grand plaisir à donner à la patrie et c'est de tout mon cœur que je me prive pour elle mais si cette bonne mère continue, nous vendrons nos jupons pour la satisfaire [...]. Je compte aller à la campagne à demeure [...]. Je n'y vois personne, je m'y promène et ne me mêle de rien, je crois que cette manière d'être n'excite ni l'envie ni la jalousie de personne et j'ai encore le bon esprit de mépriser les propos ainsi que les menaces. On ne me les a pas épargnés mais j'y suis faite et ne change pas pour cela mes projets. Quand la loi est en ma faveur, je ne dois rien avoir à craindre dans le pays de la liberté et du bonheur [...]. ».

Bioncourt, 13 juillet 1793 : « [...] Le prix de tout ce qui s'achète est si énorme qu'on ne peut en avoir l'idée; je vis de privations et au milieu de tout cela, j'ai encore bien des petits chagrins [...]. Voici trois mois que je suis ici et depuis lors, je n'ai pas mangé de viande de boucherie, elle est de 20 à 25 sols

la livre et détestable. Quiconque vivait avec trois mille livres de rente peut à peine vivre avec trois mille écus [...]. Ton bois est déjà fort joli, les plantations vont bien, je les soigne tant que je puis, mais les ouvriers sont chers, ils sont rares et font la loi; la fenaison me coûte deux cents francs, les ouvriers coûtent 50 sols de France par jour, le vin à part et nourris, cela revient à près de 6 francs. Tu conçois que le maître jeûne lorsque la main d'œuvre est à ce prix là [...]. ».

Bioncourt, 3 août 1793 : « [...] Si tu savais ce que tout se vend, tu serais effrayé. Depuis six mois, il est impossible d'acheter la moindre chose et le nécessaire ne s'achète pas sans beaucoup de privations. Les rentes m'accablent; j'ai bien de la peine à y suffire [...] ».

Puis, brusquement, la correspondance s'interrompt pour ne reprendre qu'au printemps 1795. A la fin d'octobre 1793, la baronne de Vincent a été mise en état d'arrestation dans sa propriété et un citoyen d'Alaincourt, François Grandemange, chargé de sa garde à vue. Quelques mois, plus tard, en février 1794, on procède à l'inventaire de ses biens, puis elle est emprisonnée à Château-Salins, le *Salins libre* révolutionnaire. Libérée le 19 octobre, elle obtient en mars suivant un sursis à la vente de ses biens meubles et immeubles qui sont seulement séquestrés. Pourtant, à la fin de 1794, elle s'était résolue à déposer une demande en divorce, « pour faire distraire la part qui lui revenait de son bien d'avec celle de son mari, afin de pouvoir laisser du pain à ses enfants » et, pendant le même temps, elle multipliait les démarches à Paris pour obtenir sa radiation de la liste des émigrés.

Dans les lettres qu'elle essaie de faire parvenir au Baron, elle use désormais d'un langage convenu, allant même jusqu'à lui raconter l'histoire d'une de ses amies, la citoyenne de Tennogrive⁽¹⁷⁾, qui était tout simplement l'histoire de sa propre vie... Les privations affectent sa santé et sa souffrance morale est de plus en plus grande.

Bioncourt, 27 août 1795 : « [...] Je suis à la campagne depuis deux ans et demi, j'y ai passé deux hivers, j'y ai été un an entier captive, à présent je suis libre, la Providence ne m'a pas abandonnée et j'espère en elle; ma position est très cruelle, depuis deux ans je ne touche plus mes revenus, j'attendrai donc avec bien de l'impatience les 40 pièces d'or que tu me promets, ce sera pour moi une fortune, cela m'aidera bien [...]. J'ai trouvé des amis qui me servent avec zèle pour mes affaires⁽¹⁸⁾, mais cela ne se termine pas si vite; j'ai cependant l'espérance bien fondée de conserver ma fortune intacte à mes enfants. En attendant, je souffre beaucoup de mal-être [...]; j'ai vécu de chagrin et de peines depuis plusieurs années et, j'ose te le dire, avec un courage et une patience dont je ne me serais pas crue susceptible. Tu me trouveras bien changée, ma santé même a beaucoup souffert, mais le bonheur de te revoir un jour me fera autant de bien que le malheur d'en être séparée m'a fait de mal [...] ».

17) Tienne-aux-Grives ou Tennogrive était le nom d'une terre appartenant aux Rodoan, aux environs de Namur.

18) Joseph Prugnon, cousin éloigné du baron de Vincent par les Richard. Député à l'Assemblée Nationale, il suivait l'affaire de la radiation au ministère des Finances.

Bioncourt, 4 octobre 1795 : « [...] Je suis toujours à la campagne, la ville est trop chère vu le peu que j'ai pour y vivre, j'avoue qu'il faut du courage pour demeurer actuellement à la campagne toute l'année, ma maison est dans un délabrement affreux, toute la muraille de la tourelle du colombier croule, je serai forcée de la faire jeter bas, les ouvriers sont sans prix et il faut entretenir sans revenus [...] ».

Bioncourt, 30 janvier 1796 : « [...] Je viens d'être imposée pour l'emprunt forcé à cent vingt mille livres en assignats ou douze cens livres en numéraire, il m'eut été de toute impossibilité de trouver cette somme si M. de L.⁽¹⁹⁾ n'était venu à mon secours [...]. Je sais que tu pourrais t'étonner qu'on fasse payer les personnes dont les fortunes sont séquestrées, mais j'aurais eu peut-être la permission de vendre quelques jours de terre pour m'acquitter et c'est une permission que je ne demanderai jamais tant que j'aurai un jupon ou une chemise à vendre. On peut être sûr que je préférerais de m'en débarrasser que de toucher à l'héritage de mes enfans [...]. Depuis longtems je vis de privations, je ne connais plus la bonne chaire, il y a près de trois ans que je n'ai pas pris un bouillon de bœuf ou de vache [...] et ma santé se ressent beaucoup de cette triste cuisine, j'ai peu de force et je crois que le bon bouillon me serait bien nécessaire, mais à présent, il faut être riche pour faire cette dépense [...] ».

Bioncourt, 18 mars 1796 : « [...] J'espère avoir bientôt de tes nouvelles. Cette espérance si souvent trompée me soutient encore et le bonheur de savoir quelque chose de toi, de voir seulement ton écriture est le plus vivement désiré par mon cœur. Tu connais depuis longtems tous ses sentimens et tu ne dois jamais douter de leur vérité ny de leur constance [...] ».

Bioncourt, 21 octobre 1796 : « [...] Il y a des siècles, mon bon et cher ami, que je ne sais rien de toi, cela me tue; je t'ai écrit, point de réponse et j'ignore si mes lettres te parviennent [...]. Ma santé est pitoyable, le chagrin me mine. Depuis quelques jours, j'ai appris que ton amie la C^e [citoyenne] Tenogrive avait réussi à faire lever provisoirement son séquestre [...]. Elle avait bien besoin de ce bonheur, toute la maison croule, elle y a fait cette année des réparations immenses, le dernier ouragan a enfondré (*sic*) toute la toiture de sa grange, tout cela va être réparé à neuf [...] ».

Nancy, 19 décembre 1796 : « [...] J'ai fait faire de grandes réparations à ma campagne vers l'automne, les vannes du moulin ont été rétablies, les toitures des écuries et toute celle de la petite grange qu'un ouragan a jeté bas totalement ont été réparées tout à neuf, le vieux colombier a été jetté bas et égalisé avec le bâtiment, c'était un ouvrage nécessaire, tout crouloit [...]; pour l'année prochaine, il faudra faire le même ouvrage à la toiture du fermier qui est dans le plus mauvais état et que j'ai fait étançonner en attendant qu'on puisse faire mieux [...]. Je ne veux pas te cacher que ma santé s'affaiblit chaque jour. Dieu veuille que j'ai encore le bonheur de te revoir, hélas je le désire plus que je ne le crois, tout ceci est trop long; je suis le contraire de bien d'autres femmes, il en est beaucoup qui se sont consolées, beaucoup d'autres dont le tems a diminué les peines, pour moi chaque jour les augmente, mon courage diminue et ma sensibilité augmente; plus nous avançons dans cette triste vie, moins je puis me faire à mes malheurs, à la privation de ce qui m'est cher et le tems, ce remède à tout maux (dit-on) ne sert qu'à

19) M. de L. : M. de Lesse, Claude-Nicolas Richard, propriétaire du château de Lesse, et oncle maternel du baron de Vincent.

aggraver les miens. J'ai passé des années entières sans autre compagnie que ma douleur, mes enfans ont sûrement prolongé mon existence mais ce sont des enfans avec qui je ne pouvais dire un mot de mes peines; à la fin, la santé s'altère et la mélancolie prend le dessus [...] ».

Nancy, 29 décembre 1796 : [...] C'est avec regret, mon tendre ami, que je t'affliges avant le tems sur le mauvais état de ma santé, mais si je veux te voir encore, il faut que je te parles vrai. Personne d'autre que moi ne soupçonne que je me trouve aussi mal, mais j'avoue que mon état depuis 6 mois ne m'en impose plus du tout. Je vois que je m'affaiblis et que ma poitrine est dans le plus mauvais état, depuis mon arrestation je n'ai plus eu de santé. Le courage m'a soutenue, des remèdes bien doux pris à propos m'ont un peu rétablie, mais enfin le chagrin, les peines, les soins, l'extreme humidité de ma maison pendant l'hiver m'ont tuée; si je pouvais te voir seulement encore une fois, je serais contente. Voilà mon bon ami le désir d'un cœur où tu n'as jamais cessé de regner, mais les sacrifices me sont familiers, consulte la prudence et surtout ton devoir et sois sûr que tout doit lui être subordonné, même les choses qui touchent le plus le cœur [...] ».

Nancy, 7 février 1797 : « [...] Le mari de la C^e Teno-griphe est remis définitivement sur la liste des émigrés. C'est le jugement *suprême*, qui a été provoqué par des personnes qui aparemment ont envie de son bien, le séquestre avait été levé un moment, il va être remis et la pauvre femme n'aura que sa moitié à réclamer, moitié qui lui aura couté bien des larmes et qu'elle aura payé bien cher avant de la laisser à ses enfans [...]. Il me reste peu [d'argent] à présent. Sois certain que je ne vendrai rien du bien de mes enfans que lorsque je n'aurai pas de pain à leur donner [...] ».

Nancy, 14 mars 1797 : « [...] Mon bien est de nouveau séquestré et enfin il semble qu'une fatalité soit attachée à ma triste destinée [...]. J'ai eu, ou plutôt toi, des ennemis, ces ennemis te craignent et font bien du mal; ce sont des êtres habitans le même village que moi, enfin, mon cher ami, il faut toute la patience et la résignation possible pour résister à autant d'horreurs, dont j'espère que nous triompherons, car il est impossible qu'on ne nous rende pas justice mais le bien se fait lentement [...] ».

Nancy, 2 avril 1797 : « [...] Je te disais encore que de nouveau le bien de la C^e Ténogrive était séquestré entièrement, que Carlino son mari était remis sur la liste des émigrés par des machinations diaboliques de petits ennemis qui en veulent au bien de ce pauvre Carlino et craignent son retour et qu'il ne se souvienne du tort et des chagrins qu'ils ont fait à sa femme et ses enfans. La C^e Ténogrive va se pourvoir de nouveau, en attendant on regarde comme suspect tout ce qui tient à ce nom proscrit [...] ».

Nancy, 21 juin 1797 : « [...] Je suis aussi bien soignée qu'il est possible, je ne néglige ni ne ménage rien, mais souviens toi, mon bon ami, que la Providence sait ce qu'elle veut de moi et qu'il faut se remettre à elle de l'avenir [...] ».

Début juillet, après avoir engagé son mari à renvoyer au Directoire le double d'un mémoire concernant sa radiation de la liste des émigrés, qui avait été perdu, accompagné d'une recommandation de Bonaparte, elle lui demande de revenir au plus vite, car elle est à bout de forces : « Si tu veux me voir encore, il n'y aura pas un moment à perdre quand tu auras reçu ma lettre. Ma santé dépérit, la faiblesse est excessive [...], enfin je me sens mourir et je ne t'aurai point pour me fermer les yeux.

Je suis ici sans un être de ma famille, sans mon mari [...] et il est cruel d'être à un certain point uniquement aux soins des domestiques [...]. » (Nancy, 10 juillet 1797).

Elle mourait le 29 juillet à Nancy, sans l'avoir revu, quelques semaines après les préliminaires de Leoben (18 avril) où, pour la première fois, le baron de Vincent avait rencontré Bonaparte, et lui laissait le journal qu'elle avait entrepris de rédiger à son intention depuis la fin de décembre 1796⁽²⁰⁾ : elle y prend congé de lui mais lui parle surtout de ses enfants, qu'il ne connaît qu'au travers de ses lettres. Elle laisse aussi des *Nottes sur Bioncourt*, l'entretenant du comportement des habitants auxquels il aura affaire, s'il revient un jour sur ses terres. Toujours mesurée dans ses propos et ses jugements, souvent encline à l'indulgence, elle parle cette fois sans complaisance, mue par les souffrances et les difficultés qu'elle a endurées pendant la Révolution : « Crois-moi, ne sois la dupe d'aucuns de ces êtres autrefois nommés paysans, et aujourd'hui tout ce qu'ils veulent, leur méchanceté est noire, leur ame intéressée. L'intérêt est leur dieu, ils n'en croient pas d'autre, ils n'aiment que celui la et tout est sacrifié pour le servir; méfiez vous de tous en général, ils sont faux, fourbes, parjures, vindicatifs, hypocrites, menteurs, ne faites pas une démarche vis à vis d'eux que la méfiance ne vous accompagne, pas un marché qui ne soit sur papier timbré et bien écrit [...]. Ne croyez à aucune protestation de joye de vous revoir, on vous en bercera, on n'aura aimé, regretté que vous. Va, mon pauvre ami, n'en crois pas un mot, dut-ce les larmes même s'en mêler, sois sûr qu'ils ont peu pensé à toi, qu'ils auraient achetés ton bien si on l'avait vendu, qu'ils ont tentés de le faire [...] ». En fait, elle leur reproche d'avoir acquis des biens nationaux et de s'être enrichis à ses dépens, d'avoir tenté de faire vendre sa maison parce qu'il en manquait à Bioncourt et qu'ils espéraient pouvoir y loger quatorze familles, d'avoir acheté les terres de la chapelle pendant la Terreur. « Ils te diront bien qu'ils ont demandé au District pour que je reste chés moi avec planton dans le tems de mon arrestation; il est vrai que plusieurs, même le plus grand nombre, ont signé une pétition mais ils ont avoués à moi même qu'ils étaient tranquils quand ils m'avaient avec eux, parce que si tu venais avec tes dragons, tu les épargnerais. Tu vois donc à qui j'ai dû leur bienveillance [...]. Presque tous les habitans des campagnes sont brigands, il en est d'honnêtes mais c'est rare, cependant tous ne voleraient pas votre argent dans votre poche, mais presque tous voleront vos bois, feront manger vos bleds, vos prés par leurs bestiaux, iront piller dans vos jardins, voleront des saules pour relier leurs tonneaux et cela pour s'épargner 20 sols [...]. Ne crois cependant pas, mon cher ami, que ce que j'en dis soit pour t'empêcher de leur être utile, fais le bien lorsque tu le pourras, fais le pour Dieu seul [...], ton âme est trop belle, trop noble pour ne pas les soulager lorsque tu le pourras [...] ».

20) Le journal et les *Nottes sur Bioncourt* ne seront remis au baron de Vincent que le 17 juin 1801, à Lesse, selon l'inscription manuscrite portée sur le journal, qui donne ainsi la date de son retour en Lorraine.

Mais c'est à Claude Lecaque surtout qu'elle en voulait, car il avait été la cause de tous ses maux. C'est lui, avec Jean Masson, qui était allé chercher à Vic le procès-verbal des trois-ordres où son mari avait figuré et l'avait envoyé à Paris, dans le seul but de le faire inscrire à nouveau sur la liste des émigrés, après la première radiation. Certains, cependant, avaient continué à lui rendre service quand ils l'avaient pu : Lavanoux, l'ancien maître d'école, « juste, droit et honnête », Goudot, « fort intéressé mais ce qu'on peut appeler un honnête homme, quoique peu attaché aux anciens seigneurs », le charron, « un parfait honnête homme [...], voulant le bien, très religieux », ainsi que le vieux Joseph Masson, Grandemange et Antoine Lemoine. « Ne te fies à pas un seul autre, à aucuns laboureurs, parce que tous aiment le brigandage, [...] tous ont acheté des biens nationaux, les plus pauvres se sont enrichis [...] ». Pourtant, elle demandait à son mari de pardonner à ses ennemis, comme elle-même l'avait fait.

Quelques semaines plus tard, le 10 août 1797, avait lieu la levée des scellés.

Le rétablissement et la reconstruction de Bioncourt au lendemain de la Révolution

Nommé en 1798 colonel du régiment de Savoie-dragons alors cantonné en Transylvanie, le baron de Vincent dut attendre la paix de Lunéville et sa radiation définitive de la liste des émigrés pour revenir en Lorraine en 1801. Il revit ses enfants dont il était séparé depuis 1791 et rentra en possession de ses terres de Bioncourt. Entre-temps, il avait fait en 1800 la campagne sur le Rhin comme général-major, sous le commandement de l'archiduc Jean.

Son séjour lorrain fut de courte durée car il fut rappelé à Vienne. Mais la correspondance avec son fils René, âgé seulement de quatorze ans, permet d'assister au rétablissement du domaine et à la reconstruction des bâtiments. Correspondance régulière et souvent pleine d'exigence et de sévérité, dans laquelle le baron s'intéresse aux activités et aux progrès de son fils, l'interrogeant et le conseillant, le réprimandant à l'occasion ou l'encourageant tout à la fois, et lui confiant aussi la lourde tâche de le remplacer à Bioncourt et de lui rendre compte de ce qui s'y fait. « Je désire mon Ami que vous alliés dans le courant du mois prochain [= mars] passer huit jours à Bioncourt; relisés d'avance toutes les notes que je vous ai laissées, prenés les avec vous et tous les soirs quand vous serés à Bioncourt, avant de vous coucher, mettés par écrit ce que vous aurés fait, vu, observé, afin qu'à votre retour vous puissiés me rendre compte de tout [...]. » (12 février 1802, de Vicence). « J'espère qu'à mesure que vous acquererés l'usage et l'expérience qui vous manquent encore, les objets dont vous serés chargé seront traités avec plus de suite et de méthode [...]. Je désire que pendant tous le tems de votre séjour à la campagne, vous employés un quart d'heure tous les soirs à vous rendre

compte et à mettre par écrit succinctement l'employ de votre journée en ajoutant la datte, vous me montrerez ensuite ce journal lorsque j'irai vous voir [...]. » (19 avril 1802, de Vicence). Appréciant avec clairvoyance la situation qu'il avait observée au cours de son bref séjour en Lorraine à l'automne 1801, il conseillait et donnait ses directives, de Vicence, de Padoue, de Prague, de Varsovie ou de Vienne, selon les missions qui lui étaient confiées.

A Bioncourt, après la tourmente révolutionnaire, tous les bâtiments étaient en ruine, car le dénuement financier de la baronne de Vincent ne lui avait pas permis d'entreprendre les travaux les plus urgents. « Qu'on fasse au chateau et aux batiments de ferme ce qui est indispensablement nécessaire pour gagner encore 15 à 18 mois sans une destruction totale [...]. Il faut beaucoup d'argent pour batir et nous n'en avons point. Nous n'avons que des dettes [...]. » (19 avril 1802). Puis, devant la nécessité de prendre un parti, Vincent envoya à l'architecte Louis-Joseph Mique des notes et des croquis pour rebâtir une maison de ferme solide et convenable et quelques chambres, afin d'avoir au moins un pied-à-terre à la campagne. Les travaux devaient commencer en mars 1803 et le jeune René était invité à accompagner Mique à chacune de ses visites, afin de pouvoir ensuite surveiller le chantier. « Il faut que vous puissiés me rendre compte de tout, il faut mon Ami que vous sachiés m'être utile et me remplacer [...]. » (5 décembre 1802, de Padoue). Il lui conseillait aussi d'apprendre l'arpentage, indispensable pour conduire leurs affaires, ce que fera d'ailleurs René, plusieurs mois durant, auprès de Mique⁽²¹⁾.

Longtemps retardée, la reconstruction de la ferme ne commença qu'à la fin du printemps 1805. René était présent et tenait son père au courant de l'avancement des travaux. « J'espère que tu auras compris le motif qui me faisait désirer que tu sois présent à la batisse, il y va de notre interet commun, des moyens de nous réunir un jour en famille, ce qui doit te faire mettre tout en œuvre pour remplir avec soin et intelligence une opération qui a pour but de nous retrouver ensemble. » (27 juillet 1805, de Padoue, quelques semaines après son entrevue à Verone avec Napoléon, le 16 juin). Après un séjour de quelques mois à Paris, entre mars et septembre 1806⁽²²⁾, il fut envoyé à Prague en octobre, pour suivre de la frontière de Bohême les événements de la guerre qui commençait entre la Prusse et la France. Puis, de Vienne en décembre et de Varsovie pendant les premiers mois de 1807, où il se trouvait pour surveiller cette fois les événements entre la France et la Russie, il continua à s'intéresser aux travaux de Bioncourt, demandant à Mique de se rendre sur place pour estimer les dépenses nécessaires pour la reconstruction du moulin, et à René de surveiller les ouvrages : « Il est très important,

21) Ainsi René se formait, grâce aux conseils de son père, à la profession de « propriétaire-agriculteur », qu'il exercera avec passion au château et à la ferme de Lesse (département de la Moselle, canton de Delme).

22) Après la paix de Presbourg en décembre 1805, il est envoyé à Paris comme diplomate pour régler avec Talleyrand, ministre des relations extérieures, certains litiges résultant de l'exécution du traité.

mon Ami, que les ouvrages de Bioncourt soient surveillés [...], afin que tout soit fait avec intelligence, l'économie nécessaire et surtout avec la solidité qu'on doit espérer d'une dépense bien employée [...]. » (12 juillet 1807, de Varsovie). Il se souciait aussi des semis et des pépinières, des plantations d'acacias ou des chênes endommagés par les bestiaux; il rappelait à son fils, au printemps, la vente des bois, car il fallait de l'argent pour les bâtiments, et, à l'automne, il lui envoya de Vienne plusieurs espèces de glands à planter et de la semence d'acacia. Il suivait avec beaucoup d'attention les récoltes, espérant que la grande chaleur qui sévissait cet été-là ne leur nuirait pas, que la fenaison sur la Seille n'avait pas souffert et que les vendanges seraient bonnes, car « c'est une de ces occasions où de siècle en siècle il se fait du bon vin en Lorraine ».

Il fut retenu à Vienne à la fin de 1807 et pendant les premières semaines de 1808, à cause des préparatifs à la Cour du troisième mariage de l'empereur François II avec l'archiduchesse Marie-Louise et des festivités qui suivirent la cérémonie, ainsi que par sa nomination à la tête d'une brigade composée du régiment de Hohenlohe-dragons et de celui des chasseurs à pied. Il avait projeté de faire venir son fils auprès de lui, pour qu'il lui rende compte de l'état d'avancement des travaux à Bioncourt. Mais le voyage n'ayant pu avoir lieu, il demanda en avril 1808 un congé de six mois pour la France : il voulait revoir ses enfants et s'occuper de ses intérêts en Lorraine.

Séjour en Lorraine en 1808

Arrivé à Nancy le 18 mai, il retrouva ses enfants chez son oncle, Claude-Nicolas Richard, « M. de Lesse », puis le lendemain, il dîna chez Mique où il prit la décision de reconstruire le château de Bioncourt. Le 30 mai enfin, il se rendit sur ses terres : « En arrivant à Bioncourt, mon émotion fut grande à l'aspect de mes arbres et de mes ruines [...]. Nous vîmes les nouveaux bâtiments de la ferme et du moulin, les jardins, les plantations, les vignes et ce qui restait des anciens appartements du château ». Puis, après un court séjour en famille à Lesse, il revint à Bioncourt le 16 juin : « Je revis mes ruines avec chagrin. M. Mique, l'architecte, vint avec son fils pour arrêter les plans de la reconstruction du château près du donjon ». Le lendemain, on commençait les démolitions et, deux jours plus tard, René posait la première pierre, plaçant en dessous trois monnaies, l'une de Bonaparte, les autres de l'empereur François II et de Louis XIV.

Il mit à profit son séjour en Lorraine pour se promener à Nancy avec ses enfants, au jardin botanique ou à la Pépinière, mais aussi pour rencontrer des collectionneurs de médailles et de livres d'histoire de la Lorraine ou aller à la bibliothèque admirer la collection de monnaies léguée par M. Recouvreur; il se rendit à la manufacture de Bellevue à Toul, afin d'y voir des poêles en faïence, sans doute destinés à Bioncourt, et visita les pépinières du jardin Merdier avec son ami M. de Bouzey. Il

acquiesça aussi des collections de monnaies et de médailles, racheta à M. Oudinot le manuscrit de Mory d'Elvange sur l'histoire monétaire de la Lorraine⁽²³⁾ et à Madame Mory d'Elvange la suite des portraits des ducs et des duchesses de Lorraine depuis René II, qu'il installa au château de Bioncourt à l'occasion d'un nouveau séjour en 1812⁽²⁴⁾. Le 22 août, il quittait Nancy avec son fils René pour Vienne, où ils arrivèrent le 28, apprenant là, coup sur coup, qu'il venait d'être nommé lieutenant général, avec un poste en Hongrie, et qu'on allait lui confier la mission d'Erfurth. Après l'entrevue avec Napoléon le 29 septembre, il regagnait la capitale autrichienne et le mois suivant, l'archiduc Charles lui conférait le commandement de la division de Vienne. Pendant ce temps, à Bioncourt, la transformation du château allait bon train.



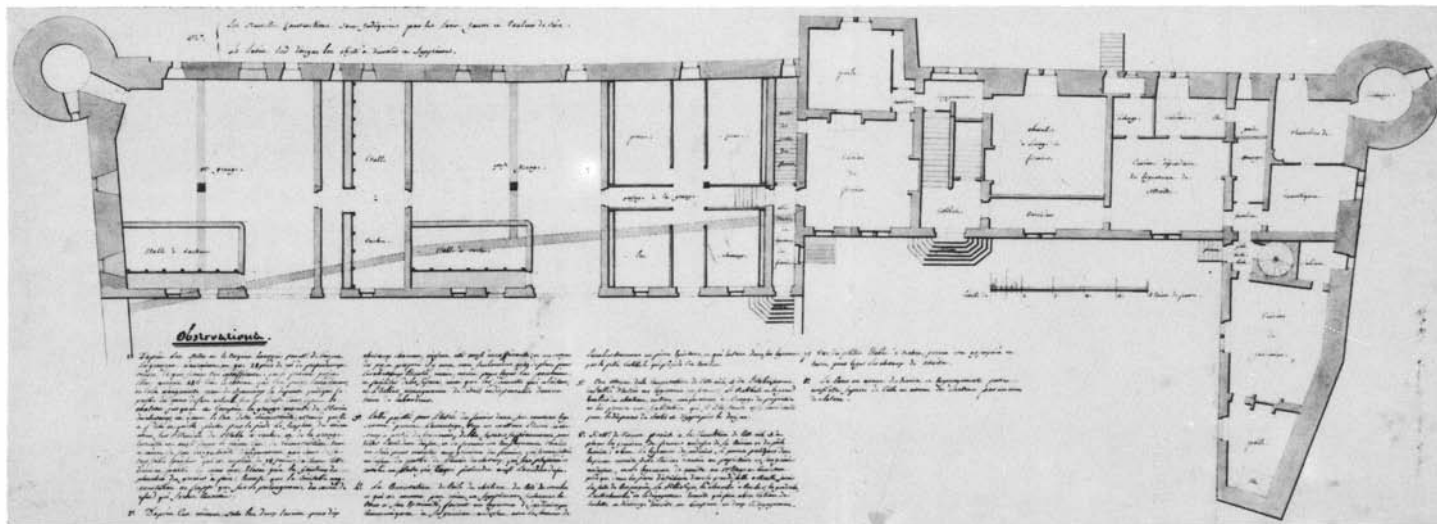
L'entrevue d'Erfurth entre les empereurs Napoléon et Alexandre.
Réception de l'envoyé de l'empereur d'Autriche, le baron de Vincent.
Gravure d'après le tableau de Gosset conservé dans la Galerie historique
du château de Versailles. (Coll. privée)

Le nouveau château de Bioncourt

Commencé en 1808 seulement, le rétablissement du château avait été envisagé depuis plusieurs années et c'est sur les indications et les croquis que lui avait envoyés de Vienne, dès 1802, le baron de Vincent, que l'architecte Mique avait dressé ses plans. Il les lui avait retournés

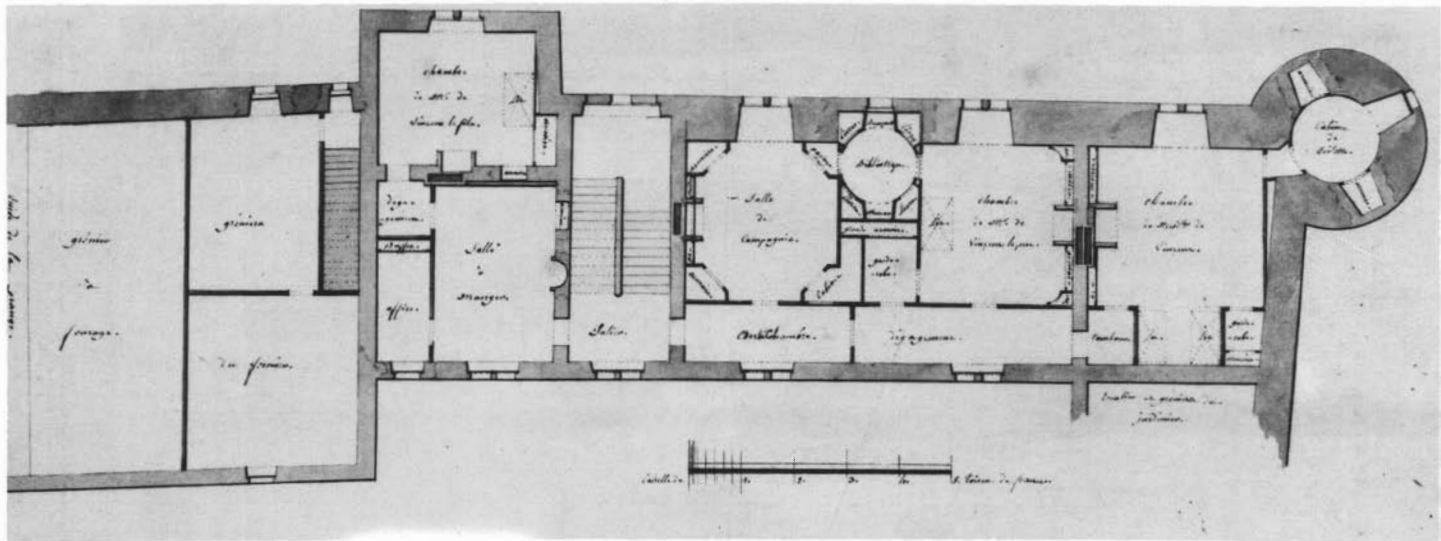
23) Jugement sévère du baron de Vincent sur les ouvrages de Mory d'Elvange concernant l'histoire monétaire des ducs de Lorraine, conservés à la bibliothèque de Nancy : « Homme instruit et laborieux mais qui manquait d'une critique éclairée [...]. Son travail, qui n'est qu'ébauché, sans correction de pensée ni de style et d'une mauvaise écriture, devient d'une lecture doublement pénible; cependant son contenu pourrait être utile après une révision suffisante, mais ce serait une besogne fort longue. Ce sont trois volumes fol. contenant aussi de mauvais dessins des monnaies qu'il cite et dont il fait la description, mais en tout ce ne sont que des renseignements qu'il faudrait comparer et vérifier (*Mémoires*, 11 mars 1831).

24) Cette suite de portraits, passée par héritage au château de Létricourt (Meurthe-et-Moselle, canton de Nomeny), fut cédée entre les deux guerres au Musée lorrain, par leur dernière propriétaire, Mademoiselle Yvonne de Mahuet.



Projet de transformation du château dressé en 1804 par Louis-Joseph Mique : plan du rez-de-chaussée.
Cl. D. Bastien : © 1987 Inventaire Général.

(Coll. privée)



dans la capitale autrichienne en 1804, avec ses modifications⁽²⁵⁾, aussi les travaux purent-ils commencer sans tarder, presque dès le retour du Baron en Lorraine.

S'il avait choisi Louis-Joseph Mique (1752-1822), c'est en raison des liens qui l'unissaient à son frère Joseph. Il estimait beaucoup cet ancien avocat à la cour de Nancy, auquel il avait confié le soin de ses affaires en Lorraine et qu'il avait nommé tuteur de ses trois jeunes enfants, à la mort de sa femme.

Appartenant à une grande dynastie d'entrepreneurs et d'architectes nancéiens, ils étaient les fils de Claude Mique (1712-1796), lui-même cousin de Richard Mique (1728-1794), l'architecte de Marie-Antoinette à Versailles. Louis-Joseph travailla à Nancy avec son père et fut associé au poste d'inspecteur des Bâtiements et Fontaines de la Ville, que celui-ci avait obtenu en 1754. Puis, à partir de 1783, les rôles s'inversèrent et Louis-Joseph devint architecte-inspecteur, son père étant désormais son associé. Sa carrière est mal connue et, même s'il fournit des plans pour la reconstruction des églises de Bratte (1786) et de Lanfroicourt (1782) dans le Saulnois, il apparaît avant tout comme un expert⁽²⁶⁾.

En aucune façon, il ne s'agissait de reconstruire le château, déjà « réparé à neuf » quelques années plus tôt par Antoine Chappé, mais de le *rétablir*, parce qu'il était devenu inhabitable, et d'agrandir l'exploitation, en avançant la façade du côté de la basse-cour pour augmenter la profondeur des granges, des étables et de l'écurie. Il convenait aussi d'élargir ou de percer des ouvertures dans les murs très épais du château médiéval, conservés du côté de la Seille, pour donner plus de jour à l'exploitation, de supprimer la tour placée à l'extrémité de l'aile Nord mais aussi d'abaisser la hauteur des façades.

Une fois ces modifications réalisées, le château, isolé à l'Ouest du village, dans une boucle de la Seille, se présentait comme un très long bâtiment de plan rectangulaire, encadré sur les angles Nord et Sud par deux puissantes tours rondes, avec une courte aile en retour d'équerre au Nord. Les façades Nord et Sud et une partie de la longue façade Ouest étaient encore les courtines du vieux château. La partie Sud du bâtiment, désormais en saillie sur le logis, côté cour, était réservée à l'exploitation; l'écurie, aménagée tout spécialement pour accueillir, sans les mélanger, les chevaux de trait, les poulains et les juments qui allaitent, était seulement séparée du logement du fermier par un couloir : car, assez curieusement, le rez-de-chaussée du logis était en grande partie occupé par le fermier, à l'exception de la cuisine réservée au propriétaire et de deux chambres destinées aux domestiques, tandis que

25) Plan au sol du château à transformer où figurent les modifications apportées par l'architecte Mique, sur les suggestions du baron de Vincent (cf. fig.).

26) PUPIL (François), *Recherches sur les architectes de Nancy de la mort de Héré à la Révolution*, thèse de 3^e cycle soutenue à la Faculté des Lettres de Nancy, 1968, p. 209-210, 212-213.

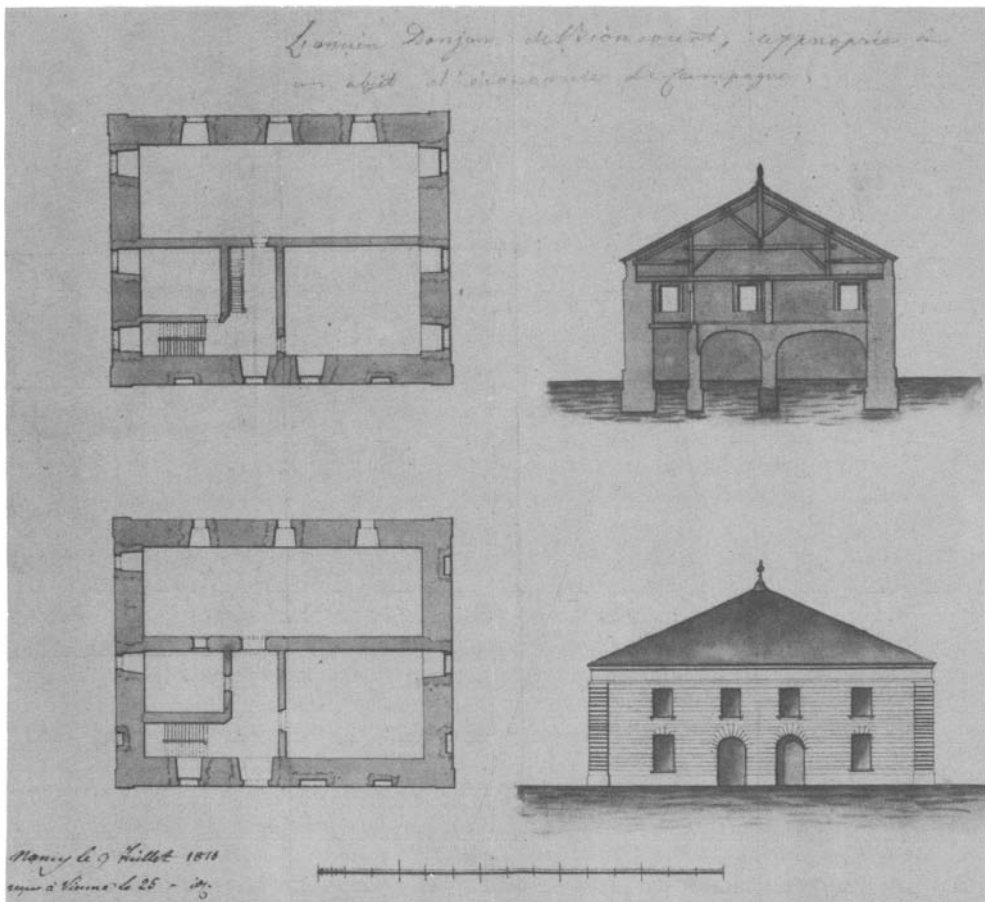
l'aile en retour d'équerre était affectée au jardinier, chacun ayant sa propre entrée. En revanche, tout le premier étage était consacré au baron de Vincent et à sa famille.

La « grande salle » fut divisée par des cloisons, ce qui permit de créer trois pièces. La bibliothèque occupait celle du milieu. De plan allongé, garnie dans les angles de rayonnages disposés de façon circulaire, elle communiquait, à gauche, avec une grande « salle de compagnie » de plan carré et, à droite, avec la chambre du baron de Vincent, au-delà de laquelle se trouvait celle de ses filles, Charlotte et Pauline. De l'autre côté de l'escalier, au-dessus du logement du fermier, c'étaient la salle à manger avec l'office, et la chambre de René, installée en partie dans un petit corps qui faisait saillie sur la façade ouvrant sur la Seille. Des cheminées furent installées dans toutes les pièces, des armoires et des cabinets occupaient les angles de la salle de compagnie et de la chambre du Baron, tandis que, côté cour, une antichambre et un dégagement distribuait les pièces situées à droite de l'escalier. Les murs épais de la tour Nord, où avait été installé le cabinet de toilette, furent creusés pour recevoir des armoires. Ainsi, et selon la volonté du baron de Vincent, il s'agissait avant tout d'un pied-à-terre⁽²⁷⁾, à côté d'une exploitation « solide et convenable » : la partie la plus vaste était réservée aux granges, aux étables et à l'écurie, qui avait reçu tous les soins du propriétaire. Les façades du logis, reperlées ou peut-être même remontées, étaient ordonnancées, avec trois niveaux de fenêtres rectangulaires, et seuls des bossages continus simulés dans le crépi contribuaient à égayer ces élévations austères, ainsi que la porte d'entrée. Permettant d'accéder de la cour du château au vestibule réservé à la famille et datant sans doute d'une transformation à la fin du XVII^e ou au début du XVIII^e siècle, elle était en plein cintre, encadrée de deux pilastres à chapiteau ionique supportant un fronton triangulaire interrompu, où le baron de Vincent avait pris soin de faire placer un cartouche timbré de la voile ancrée qui figurait dans ses armoiries, avec la date 1788, l'année où il avait acquis le château de Bioncourt. A droite de la porte, une pierre de fondation rappelait le début du rétablissement de ce bâtiment : CETTE PIERRE / A ETE POSEE / PAR M^R RENE / DE VINCENT / LE 19 JUILLET / 1808.

Les travaux furent menés rondement puisque, dans une lettre du 22 octobre, Mique signalait au Baron que le corps principal était couvert et que l'aile en retour le serait sous peu. Il restait à poser les cloisons et à faire les châssis des fenêtres.

En 1812, on démolira sur plus des deux tiers de sa hauteur le vieux donjon médiéval qui fermait la cour à l'Est. On y construisit des caves voûtées et des greniers à blé, on le couvrit d'un toit en pavillon et les façades, dans lesquelles on avait percé ou agrandi des ouvertures, furent crépies avec le même bossage simulé qu'au château.

27) Les « appartements de Bioncourt », c'est l'expression qui revient très fréquemment sous la plume du baron de Vincent.



Projet de transformation de l'ancien donjon dressé en 1810 :
plans, coupe et élévation. (Coll. privée)
Cl. D. Bastien : © 1987 Inventaire Général.

Il faudra ensuite attendre la retraite du baron de Vincent et son installation définitive en Lorraine pour voir reprendre les travaux : en 1827-1828, une nouvelle ferme fut construite puis, en 1832-1833, une partie de l'ancienne ferme fut réunie au château, tandis que les écuries étaient exhaussées, « afin de les rendre plus propres à la santé des chevaux ainsi qu'à la commodité des soins qu'ils exigeaient », et cela en vertu même des idées du baron de Vincent sur l'amélioration de la race chevaline. L'architecte était Thierry, de Nancy. En mai 1834, la tour Nord, dite tour Galvan, alors en fort mauvais état, fut démolie et reconstruite, une fois encore sur des indications fournies par le Baron. « Le soir [14 mai 1834], je voulus tracer le travail de la tour pour la hauteur, ses différentes épaisseurs selon les étages et sa capacité jusqu'au comble qui doit couvrir cette construction ou réédification de ce vieux reste du Moyen Age »; puis le 16 mai : « On démolit, on déblaye... J'achevai les

plans, les élévations et reliefs pour la reconstruction de la tour du Nord, pour servir aux maîtres maçons et charpentiers ». En août, la tour s'élevait déjà au-dessus du faite du toit du château et, quelques semaines plus tard, la voile ancrée des Vincent était placée sous la corniche, marquant la fin des travaux de maçonnerie.

Un diplomate-agronome (1808-1826)

Entre 1808 et 1826, date de sa retraite, le baron de Vincent ne fit que deux séjours en Lorraine. Il passa dix mois à Bioncourt en 1812-1813, attendant les passeports que Napoléon différait de lui accorder parce qu'il avait refusé de passer à son service, et à nouveau quelques semaines en octobre-novembre 1819. 1809, c'est la bataille de Wagram; 1810, une nouvelle mission particulière à Paris; 1813, une nomination comme commissaire militaire des armées de l'Autriche auprès des armées alliées du Nord; 1814, le gouvernement général des Pays-Bas autrichiens, puis une mission auprès du roi de France à Paris, comme ministre d'Autriche; en 1815, au moment du retour de Napoléon de l'île d'Elbe, il reçoit une mission auprès de Louis XVIII à Gand et, en même temps, une nomination comme commissaire militaire de l'empereur François II auprès de Lord Wellington. Puis, après Waterloo où il a été blessé, il retourne à Paris comme envoyé extraordinaire et plénipotentiaire (25 juillet 1815). Nommé par l'empereur d'Autriche commissaire pour le rétablissement des sépultures de la Maison de Lorraine à Nancy en 1817 et, l'année suivante, général de cavalerie, il assiste comme plénipotentiaire en 1820 au congrès de Laybach et, au début de 1821, il est envoyé extraordinaire auprès du roi des Deux-Siciles. Jusqu'en 1825, il est ambassadeur à la Cour de France à Paris et participe à ce titre au sacre de Charles X, avant de prendre sa retraite en 1826 et de représenter une fois encore l'empereur d'Autriche à Nancy, à la cérémonie officielle de la translation des cendres des princes de la Maison de Lorraine, en novembre de la même année. Brillante carrière militaire et diplomatique s'il en fut, qui n'empêcha pas, bien au contraire, le baron de Vincent d'augmenter ses connaissances en agriculture, grâce à ses lectures, ses relations ou ses propres observations.

Retenu loin de Bioncourt et menant à Paris une existence bien différente, celle d'un ambassadeur partagée entre les réceptions, les visites, la correspondance, les cercles diplomatiques, l'opéra ou le théâtre, il restait pourtant très attentif à tout ce qui se passait sur ses terres en Lorraine, préoccupé surtout d'en améliorer les productions et les revenus. Désormais, plus que des conseils ponctuels (« As-tu fait planter de la vigne à droite et à gauche de la porte du donjon ? »), ce sont des réflexions de portée générale sur l'agriculture qu'il partage avec son fils, se faisant l'écho de la révolution agricole qu'il a entrevue pendant son séjour au Pays-Bas et qu'il découvre à Paris, dans ses lectures surtout : « Moi, je ne lis plus que des livres d'agriculture » (lettre à René, 16 juin 1817). Il lui donne aussi des conseils en vue d'une culture plus scientifique et plus rentable.

L'une de ses préoccupations essentielles est de renoncer aux parcelles, au profit de grandes pièces, car il est convaincu des bienfaits du remembrement : « [...] Il faut éviter d'avoir des terres isolées, on ne peut avoir une culture soignée qu'en faisant des pièces [...], un champ à côté d'un autre. Si enfin l'agriculture se perfectionne en Lorraine, ce ne sera que par ce moyen. » (à R., 19 janvier 1817). « Il ne faut pas perdre de vue qu'il faut réunir ensemble le plus de terres possible, les champs éparpillés n'offrent pas de moyens de bonne agriculture, encore moins d'amélioration. » (à R., 28 juin 1817). Il conseille la culture nouvelle du colza, auquel il faut donner l'avantage sur la navette : « Il faut pour le colza que la terre soit préparée d'une manière particulière, en planches de 4 pieds, il faut ensuite avant l'hiver prendre de la terre dans les sillons qui séparent ces planches et rechausser le pied de chaque plant, toute culture qu'on ne connaît pas en Lorraine [...]. La culture du colza, quand on la connaît bien, est très profitable pour le cultivateur. » (à R., 6 septembre 1819). Quant à la pomme de terre, il en préconise la culture en rigoles, qui permet de meilleurs rendements : « La manière en rigoles ainsi que je l'ai pratiquée alors est la plus productive et un peu plus de main d'œuvre est bien compensée par un plus grand rapport, outre que le terrain gagne pour l'année suivante d'avoir été mis en rigoles et approfondi par la bêche en plantant les pommes de terre. Mais les bons Lorrains ne calculent pas ce qui donne le moins de peine. » (à R., 15 octobre 1823). Il encourage aussi l'usage du *grand fumier* devenu général à Paris sur les terres de pépinières : « Cela diminue de beaucoup la nécessité des arrosements (*sic*) en ce que la terre garde la fraîcheur, et les mauvaises herbes n'épuisent pas la terre. Je prétends que ce procédé pourrait être employé après les semailles mais il ne faut pas de *fumier consommé*. » (à R., 1^{er} juin 1823).

A propos de l'élevage - et il avait donné l'exemple à Bioncourt même ; en faisant construire une sorte d'écurie-modèle et en agrandissant les étables -, il conseille de nourrir les bêtes à l'écurie et non plus de les faire pâturer : « Fais comprendre au fermier qu'il faut qu'il ait plus de vaches, que c'est ce qui fait le profit d'un cultivateur, que les bestiaux il doit les nourrir à l'écurie pour avoir plus de lait et du fumier, qu'il faut qu'il cultive plus de trèfle pour nourrir ses chevaux à l'écurie et qu'ayant plus de fumier, il aura plus de produits et plus de profits [...]. L'herbe n'est pas une bonne nourriture pour les chevaux, c'est du foin sec qu'il leur faut ou du trèfle vert. L'herbe n'est bonne qu'aux poulains et encore lorsqu'ils la paissent. Maintenant que tu auras du foin, je t'indiquerai comment il faut les nourrir pour qu'ils soient toujours en état de travailler et cela calculé dans la bonne économie. » (à R., 19 janvier 1817). « Tu as raison de nourrir tes chevaux mieux que ne le font les laboureurs. Si leur sottise ne les empêchait pas d'en juger, ils comprendraient qu'avec un tiers en moins de chevaux, ils feraient la même besogne mieux qu'elle ne l'est, et qu'ils auraient plus de fumier qu'en chassant leurs chevaux aux champs pour y gober les mouches et y faire des dégâts. » (à R., 6 septembre 1819).

De Paris aussi, il multiplie les envois d'arbres fruitiers et de semences pour Bioncourt, sélectionnant les meilleurs plants, qu'il n'hésite pas à faire venir de l'étranger, choisissant les graines les meilleures. En novembre 1817, par exemple, il envoie à René cent pommiers, cinquante poiriers, douze épines roses et des semences d'orme; à l'automne 1821, des vernis du Japon, cent rosiers du Bengale, trente alaternes et deux lilas nains ainsi que des arbres d'Amérique cultivés dans les pépinières du duc d'Orléans; au printemps suivant, des acacias visqueux; en mars 1823, il lui fait porter par un de ses courriers un petit sac rempli de glands doux du Portugal et de haricots de Chine donnés encore par le duc d'Orléans car, partageant le même goût pour les cultures et les plantations, il était fréquemment son hôte dans sa belle et grande propriété de Neuilly, entretenant aussi des liens d'amitié avec la future reine de France, la duchesse Marie-Amélie. Ils correspondront d'ailleurs plusieurs années durant, partageant les joies et les peines qui ne les épargneront pas⁽²⁸⁾ ou s'entretenant des embellissements du parc du château d'Eu et du jardin de Neuilly, où un arbre qu'il avait soigné et taillé portait son nom⁽²⁹⁾. En 1823 aussi, il fait envoyer de chez Vilmorin des vesces d'hiver, en août 1825 de la semence de navet et en novembre des framboisiers qu'il avait fait venir des Pays-Bas, ainsi que du thym et de la lavande. A Bioncourt encore, il fait mettre des cygnes sur la rivière, introduit des paons et multiplie les ruches.

Membre de la *Société royale d'agriculture et de botanique* de Gand, depuis qu'en 1814 il avait été gouverneur général des Pays-Bas, lecteur passionné d'Arthur Young, il multiplie à l'endroit de son fils des jugements sévères sur l'agriculture et l'élevage en Lorraine : « Les laboureurs à Bioncourt sont toujours pressés de faire du mauvais ouvrage mais en revanche, ils sont très indolents pour en faire du bon et pour bien prendre leur temps [...]. On peut tirer un parti bien plus avantageux des terres qu'on ne sait le faire en Lorraine, où l'éducation des bestiaux et le choix des cultures sont presque nuls. » (à R., 8 avril 1823). « Arthur Young avait une bien mauvaise opinion de la Lorraine et en disait plus de mal encore qu'elle ne le mérite. » (à R., 24 avril 1823). Aussi lui conseille-t-il de donner l'exemple aux « agronomes de Bioncourt » : « Continuez à leur fournir de bons exemples mais les usages et les localités seront bien longtemps encore des obstacles à une amélioration réelle et efficace dans la culture lorraine [...]. » (à R., 18 avril 1823). « Tachez de prêcher l'exemple aux prévoyants laboureurs de Lorraine par de bonnes méthodes, qu'ils aient moins de rosses et qu'ils nourrissent mieux un nombre moindre de chevaux mieux assortis. » (à R., 12-13 juin 1823).

Enfin, dès 1817, il conseille à René d'utiliser la nouvelle charrue à versoir, et cela quelques années avant que Mathieu de Dombasle n'ait

28) En 1828, décès d'un des fils de la duchesse d'Orléans et, la même année, décès de Charlotte de Vincent, la fille du Baron.

29) A.P., Lettres de Marie-Amélie au baron de Vincent (1825-1830).

mis au point le modèle qui porterait son nom. Curieux des résultats obtenus, il en souligne aussi les avantages : « Parle moi de ta nouvelle charrue, peut-on changer le versoir à chaque sillon ? C'est le seul moyen de bien labourer, sans cela il faut commencer par le milieu du champ, ce qui est barbare [...]. » (24 juillet 1817). « Je suis curieux de savoir comment aura réussi la charrue dont tu me parles. On te dira qu'elle est trop légère, il faut s'en servir avec précaution, ne prendre que de petits sillons, ce qui, en la fatigant moins, fait un meilleur labour puisque la terre en est plus divisée. Dis-moi donc enfin si on peut jeter la terre ainsi qu'on le veut en changeant le versoir, à chaque sillon ? » (5 août 1817). Quelques années plus tard, à la fin de 1824, il découvre, grâce au prince Pierre d'Aremberg, le *Molbert*, un instrument aratoire dont on faisait usage dans les polders, en dessous d'Anvers, et il en fait faire un modèle à Paris. « Son usage est, en le faisant agir sur une surface de terre par la force de deux chevaux ou bœufs, en le dirigeant ainsi qu'on fait d'une charrue, d'enlever la terre dont il se remplit de lui-même, par le degré d'inclinaison qu'on lui donne, et de la transporter dans le champ même ou dans un terrain peu éloigné. On doit l'employer avec avantage par exemple pour enlever la terre tirée d'un fossé et la conduire pour la répandre sur un terrain d'après un calcul arrêté, pour reprendre des terres d'éboulement et les remettre là où on le juge nécessaire. J'avais vu en 1810 un instrument de ce genre et pour le même objet, près de Vienne, employé par un Milanais, mais celui-ci avait deux roues et ne se vendait pas avec autant de facilité que le *Molbert*. » (*Mémoires*, 12 novembre 1824).

Cet intérêt pour l'agriculture, source de la prospérité des pays et base de tout commerce, cette confiance dans la terre qui constitue un placement sûr et profitable, cette volonté de renoncer aux pièces isolées pour de plus grandes surfaces d'exploitation, seul moyen de faire progresser l'agriculture, le développement de l'élevage, l'usage plus abondant de la fumure, l'éducation des cultivateurs et le souci de mieux les loger ne sont certes pas des idées propres au baron de Vincent. Ce sont là quelques-unes des idées qui circulèrent dès le XVIII^e siècle en Angleterre et dans les Pays-Bas puis en France. En Lorraine même, des initiatives se faisaient jour, ici et là, à cette époque : en 1809, le Conseil général de la Meurthe avait émis un vœu en faveur du remembrement et à Metz, dès 1804, le préfet Colchen avait fondé la *Société d'Agriculture* qui, après une existence éphémère de deux ans, était ressuscitée sous la Restauration. En Moselle encore, l'*Académie royale de Metz* donnait l'impulsion, grâce à quelques agronomes éminents qu'elle comptait dans ses rangs : Emile Bouchotte, propriétaire à Moncel, Lapointe, le vicomte du Coëtlosquet, le marquis de Pange et le fermier Leroy, lequel avait introduit la culture du colza; en Meurthe, les efforts d'Antoine Bertier avaient été relayés par Mathieu de Dombasle, inventant en 1822 à Roville-devant-Bayon une charrue plus légère et plus active et fondant

une école d'agriculture⁽³⁰⁾. Mais à sa façon, et une fois encore par procuration, le baron de Vincent joua un rôle très important, resté jusqu'ici méconnu, dans le développement de l'agriculture nouvelle en Lorraine. Il faisait réaliser par son fils René, sur sa terre de Bioncourt, ce qu'il découvrait dans ses lectures ou grâce à ses observations personnelles, car, dans tous les pays où il passait, il avait l'habitude de visiter les parcs et les pépinières et de s'entretenir avec les spécialistes de l'agriculture. Pourtant, il se rendait compte qu'il n'avait pas toujours eu de telles préoccupations : « Si dès mon arrivée à Bioncourt, nous y avions mis plus d'activité, aujourd'hui nous serions bien avancés. » (à R., 10 décembre 1816), et encore : « S'il y a trente ans, j'avais pu faire ces ouvrages, Bioncourt aurait un tout autre aspect. Je suis bien aise que ce soit vous qui en jouissiez et je vous exhorte à continuer à augmenter et surtout entretenir les plantations. » (à R., 18 avril 1823).

La retraite (1826-1834) : entre Nancy et Bioncourt

En 1824, l'Empereur ayant décidé de changer ses ambassadeurs à Londres et à Paris, un poste à Rome auprès du Saint-Siège fut offert au baron de Vincent, victime de l'ambition du prince Paul Esterhazy qui convoitait depuis plusieurs années l'ambassade de Paris. Jugeant qu'il était âgé de 67 ans et qu'il avait cinquante-deux ans de service à son actif, qu'il savait mal l'italien, qu'il n'avait ni fortune ni « les formes désirables pour réussir à Rome et y rendre les services utiles que [son] attachement à [la] monarchie [lui avaient] constamment fait désirer », il refusa l'ambassade de Rome et choisit de prendre sa retraite, demandant de pouvoir séjourner en Lorraine avec sa famille et se réservant la faculté de retourner à Vienne. Sa pension de retraite fut fixée à 10 000 florins, eu égard aux bons et loyaux services qu'il avait rendus dans ses deux carrières militaire et diplomatique. A Paris, Louis XVIII puis Charles X lui avaient à maintes reprises témoigné leur confiance et même leur affection, espérant qu'il ne quitterait pas le poste qu'il occupait depuis la Restauration⁽³¹⁾. Le 29 mai 1825, il assista au sacre de Charles X à Reims. L'année suivante, le 23 février, eut lieu l'audience de congé avec la remise des lettres de rappel et, le 22 mars, il quittait Paris pour Nancy, puis Bioncourt, où il arriva le 28. « Mes idées me portèrent sur ma nouvelle situation, sur les simples intérêts qui désormais devaient occuper ma pensée, sur ma carrière terminée, où toute idée d'avenir, d'ambition, d'importance venait à cesser ». Le lendemain, il commençait à inspecter les ouvriers, à surveiller les plantations, à visiter ses terres, ses bois et ses vignes, et il rendait visite au curé.

30) Ces éléments sont empruntés au chapitre rédigé par Marcel GROSDIDIER de MATONS sur *L'essor économique de la Lorraine depuis 1815* dans *l'Histoire de Lorraine* publiée par la Société lorraine des études locales dans l'enseignement public, Nancy, 1939, p. 655 sqq.

31) Devant la Cour et le corps diplomatique, le roi Charles X lui avait dit : « Vous emporterez les regrets de tous les Français et je me place à leur tête » (*Mémoires*, 15 juin 1824).

Début septembre, il reçut une lettre de Metternich lui annonçant que l'Empereur l'avait nommé commissaire à la cérémonie expiatoire qui allait avoir lieu à Nancy, à la suite de la profanation des sépultures des ducs de Lorraine pendant la Révolution. Ayant reçu les pleins pouvoirs de l'Empereur, il mit la cérémonie au point avec le préfet, M. de Foresta, nommé commissaire du Roi. Ils firent revenir de la chartreuse de Bosserville les restes du duc Charles IV et rassemblèrent les ossements des princes qui, à la Révolution, avaient été jetés dans une fosse au cimetière de Boudonville. Les cendres, bénites à la cathédrale au matin du 9 novembre, furent transportées en convoi sur un char constellé d'emblèmes lorrains jusqu'à la chapelle des Cordeliers, décorée par l'architecte Châtelain. Le cortège, auquel participa toute la noblesse lorraine, rappelait par son ordonnance les pompes funèbres ducales. Le baron de Vincent était à cheval, portant le deuil en écharpe, et si digne que le peuple de Nancy se trompa, le prenant pour l'Empereur lui-même.

La cérémonie expiatoire, présidée par l'évêque de Nancy, Mgr de Forbin-Janson, se déroula à la chapelle des Cordeliers puis les restes des princes lorrains furent déposés dans la chapelle ducale, où les anciennes sépultures avaient été rétablies⁽³²⁾. Manifestation du patriotisme lorrain, ce fut aussi la dernière cérémonie officielle à laquelle le baron de Vincent représenta l'empereur d'Autriche. Lorsqu'en février 1830, il fut nommé à une commission présidée par le préfet pour faire ériger par souscription publique un monument à la mémoire du duc Léopold et que, le 4 mars suivant, il présida aux Cordeliers, avec l'évêque de Nancy et le maire Renauld de Raulecourt, à la translation des cendres de René II, il n'avait plus aucune mission officielle.

Partageant désormais son temps entre Bioncourt et Nancy où il passait les mois d'hiver, depuis les premiers jours de janvier jusqu'en mai, il fit toutefois un séjour à Vienne au cours de l'hiver 1826-1827, une cure à Luxeuil en juillet de la même année et en 1830 un voyage dans la propriété de sa femme à Tienne-aux-Grives, entre Namur et Liège.

A Nancy, il menait une vie mondaine, visitant ou recevant ses amis. Il rencontrait le général Grandjean, la marquise de Choisy et la marquise de Raigecourt, la marquise de Pange, la comtesse de Bouzey, Madame de Vannoz, Madame de Montesquiou et, très souvent, le docteur Lemoine, le médecin de famille qui avait soigné sa fille Charlotte. Il fréquentait aussi le marquis de Vaugiraud, directeur des haras de Rosières, M. de Caumartin, M. Boulangé, le Président Breton, la comtesse d'Hoffelize et ses voisins à la campagne, M. de Scitivaux, de Jallaucourt, et M. de Riocourt, d'Aulnois, le marquis de Choisy, M. de Montbois, le général

³²⁾ La relation de la cérémonie a été rédigée par VILLENEUVE-BARGEMONT (V^{te} L.-F. de), *Chapelle ducale de Nancy, ou Notice historique sur les Ducs de Lorraine, leurs Tombeaux, la Cérémonie expiatoire du 9 novembre 1826*, etc., Nancy-Paris, 1827; voir aussi MAROT (Pierre), *L'église des Cordeliers et la tradition lorraine*, dans *Le Pays lorrain*, 1951, n° 3 (n° spécial consacré aux Mariages dans la Maison de Lorraine), p. 110-112.



L'hôtel du baron de Vincent, 5, rue Lyautey à Nancy,
avant sa destruction en 1977 : façade principale.
Cl. A. Dagorn : © 1987 Inventaire Général.

Drouot, M. de Landrian, M. Fourier de Bacourt ou M. Guerrier de Dumast, dont les noms reviennent si souvent au fil des pages des *Mémoires*. A Villers, il était reçu chez les du Montet. Dans ses *Souvenirs*, la Baronne a raconté l'une de ces visites : « Un frôlement de robe de femme; une démarche légère et élégante, puis une voix d'homme cadencée et peu sonore me firent lever la tête. C'était le général baron de Vincent, ex-ambassadeur d'Autriche à Paris, et sa charmante Pauline. Le général admirait et avait la bonté de louer l'exquise propreté de ma petite retraite si confortable à la vérité, toute fraîche encore des réparations que nous y avons faites un an auparavant. Je lui montrai mon jardin, planté depuis un automne. Il s'assit sous la tente d'où l'on jouit d'une si belle vue [...]. La conversation nous conduisit je ne sais comment à parler des revenants

et il raconta agréablement et comme avec persuasion les fantômes de la Tour de Bioncourt. Cette soirée fut charmante. J'avais vu le général à Vienne, à Paris; nous avons dîné chez lui, je l'avais vu dans sa noble attitude d'ambassadeur d'Autriche, aux brillantes fêtes du sacre; je le revoyais simple propriétaire, passionné pour sa terre de Bioncourt, à laquelle il a sacrifié le reste d'une vie qui pouvait encore avoir tant d'éclat [...]. M. de Vincent ne demande plus rien à l'avenir, mais il compte encore sur des printemps, car il plante en automne, et la nature, coquette et gracieuse pour lui, fait prospérer ses plantations et hâte la végétation de ses enfants d'adoption. Ce solitaire se survit à lui-même et presque à son siècle tant il a traversé d'événements importants et vu de hautes vicissitudes; il n'a de paroles amères pour aucun événement, car ce n'est pas d'hier qu'il désespère de la société européenne; les fausses pompes des cours, l'éclat de la gloire, la fumée des combats n'ont pu voiler son regard scrutateur, qui depuis longtemps a plongé dans un abîme sans fond. Il a prévu tous les revers et jugeant les hommes de son époque trop faibles pour soutenir l'édifice social, il a renoncé à l'avenir; il pèse les siècles passés, il en recueille les médailles. »⁽³³⁾.

Il lui arrivait aussi de dîner chez l'évêque, Mgr Forbin-Janson, chez le préfet (d'abord le marquis de Foresta puis le comte d'Allonville et M. Artauld) ou chez le maire de Nancy, M. Renauld de Raulecourt, puis M. Tardieu.

Bibliophile et numismate, passionné aussi par l'histoire de la Lorraine, il avait l'habitude de se rendre chez l'orfèvre-antiquaire Butte, à qui il achetait des monnaies et des médailles et commandait de l'argenterie, ou chez Noël, un collectionneur qui avait rassemblé des manuscrits, des livres et des documents précieux sur la Lorraine ainsi que des gravures de Callot, sauvés des monastères et d'autres dépôts publics de Nancy au moment de la Révolution. Il visitait M. de Saulcy, numismate distingué, M. Oudinot, qui collectionnait les monnaies et lui avait vendu quelques années plus tôt le manuscrit de Mory d'Elvange, M. Beaupré, amateur éclairé de livres, M. Dupont de Romécourt, collectionneur de monnaies et médailles des ducs de Lorraine et d'anciens et curieux ouvrages, avec lequel il fit affaires en 1831. Il fréquentait les peintres et les dessinateurs⁽³⁴⁾, Pierre mais surtout Thorelle⁽³⁵⁾, auquel il fit copier en 1831 la tapisserie de Bourgogne qui avait meublé la tente de Charles le Téméraire et faisait partie des trophées de la bataille de Nancy. Il était aussi en relation avec les libraires de Nancy, Senef, Vincent et Cayon, Lévi, de Metz, Piton, de Strasbourg ou encore avec Pélicier, Merlin et Châtel à Paris.

33) MONTET (baronne Alexandrine du), *Souvenirs* (1785-1866), Paris, Plon, 1904, p. 272 et 450.

34) A Paris, il fréquentait aussi les ateliers des peintres : David, en 1814, au moment où celui-ci peignait les tableaux des *Sabines* et de *Léonidas*; Gérard, en 1816 et Laurent, qui, en 1820, fit son portrait en buste, de profil, et celui de sa femme, d'après une miniature.

35) LARGUILLON, J.-J. *Thorelle, peintre lorrain (1806-1889)*, dans *J.S.A.L.*, 1889, p. 194 sqq., avec portrait par Leborne.

De temps à autre, il accompagnait sa fille Pauline à la Pépinière ou au jardin botanique, il se rendait au musée ou à la bibliothèque et se promenait dans Nancy pour admirer l'un ou l'autre des hôtels particuliers de la ville. Le soir, il s'entretenait avec Pauline, lisait ou écrivait à son fils René, à Lesse⁽³⁶⁾, à la belle-mère de celui-ci, sa grande amie la maréchale de Bellegarde, à Vienne⁽³⁷⁾ ou à ses amis et ses relations. Il s'occupait aussi de son médaillier et de sa bibliothèque, rédigeait des notes numismatiques ou biographiques et surtout écrivait ses *Mémoires* qu'il avait décidé de reprendre depuis la fin de 1826⁽³⁸⁾. Quelques mois avant sa mort, il entreprit même la rédaction du catalogue de sa bibliothèque de Nancy, avec l'aide du fils du libraire Cayon⁽³⁹⁾.

Depuis son retour à Nancy, il avait cherché à quitter la maison familiale de la rue de la Congrégation. D'abord intéressé par l'ancien hôtel du Hautoy près de la porte Stanislas, puis par la maison de Mique près de la place d'Alliance⁽⁴⁰⁾, il finit par acquérir l'hôtel qu'avait occupé le général Mouton-Lobau, rue d'Alliance⁽⁴¹⁾. Il s'y installa au mois de juin 1828, après avoir commandé des travaux à l'entrepreneur Solet et à l'ébéniste Kugel.

A Bioncourt, la vie était très différente. Il passait de longues heures dehors, à surveiller les ouvriers et à se promener le long de la Seille, mais il se mêlait peu aux gens du village et du voisinage, recevant seulement à déjeuner le curé de Bioncourt et son voisin, M. de Scitivaux, propriétaire du château de Jallaucourt qui, comme lui, s'intéressait à l'agriculture et s'en occupait « avec méthode, succès et entendement ». Il avait aussi de bonnes relations avec les Fleury, de Bey, et les Riocourt, d'Aulnois. Vivant au rythme des saisons, il surveillait au printemps l'élevage des arbres, sur lequel il avait des idées très précises, puisées dans l'ouvrage de Forsyth et héritées de ses séjours aux Pays-Bas où la pratique était la meilleure. Puis la fenaison, la moisson et la vendange l'occupaient. En novembre, il multipliait les semis et les plantations (mélèzes, ormes, frênes, pins Laricio, platanes d'Orient et d'Occident, tulipiers, abricotiers, groseilliers, vernis du Japon, noyers de pays et d'Amérique, peupliers du Canada et peupliers argentés de Hollande,

36) René avait hérité au décès de son grand-oncle Cl.-N. Richard († 1822) de la terre et du château de Lesse qu'il exploita jusqu'à sa mort en 1868.

37) A l'occasion d'un séjour à Vienne, René avait épousé en 1810 Adèle de Bellegarde, fille du maréchal de Bellegarde et de son épouse, Augusta von Berlichingen. La jeune femme mourut en 1813 à Nancy, à peine âgée de 21 ans, au moment de la naissance de leur seconde fille, Henriette.

38) « Il me prit envie de rédiger les mémoires de ma vie pour lesquels j'ai beaucoup de matériaux; étant en Italie il y a plus de vingt ans, j'y avais déjà mis la main. » (*Mémoires*, 3 novembre 1826).

39) Le catalogue de sa bibliothèque, concernant l'histoire de la Lorraine, était divisé en plusieurs chapitres (*Statistique, Histoire de Lorraine* proprement dite, *Lois et Usages, Maison de Lorraine, Cérémonial et pompe funèbre, Noblesse, Histoire et Généalogie, Biographie, Écrivains lorrains*) et contenait plus de 185 titres d'ouvrages de référence.

40) Joseph Mique était décédé tragiquement d'un accident de voiture en 1816, regretté de toute la ville de Nancy, dont il avait été maire puis préfet en 1814. Il habitait le pavillon construit par son père rue l'Évêque, aujourd'hui rue Girardet, là où est installée l'École forestière.

41) L'hôtel d'Alliance, ouvrant à la fois rue Lyautey et rue Sainte-Catherine, avait été la propriété du général Mouton, comte de Lobau, de 1818 à 1828; auparavant, de 1794 à 1818, il avait appartenu à son beau-frère, Joseph Forel et, avant la Révolution, à la famille O'Mahony.



Façades sur cour du logis et de l'aile en retour d'équerre, pendant la guerre 1914-1918; à l'arrière-plan, la tour Galvan. (Photographie coll. privée)
Repro. G. Coing : © 1987 Inventaire Général.

sycomores mais aussi poiriers et pommiers), et faisait des échanges avec ses amis, car l'époque était de plus en plus tournée vers les plantations⁽⁴²⁾. En 1832, il passa même quelques jours à rédiger une *Notice des arbres* qu'il avait fait planter à Bioncourt depuis 1788. Il se méfiait cependant de cet engouement général pour les nouvelles espèces, attachant plus d'importance au soin et à la culture des arbres : « On ne saurait assez étudier la nature et les moyens de multiplication des arbres utiles; leur culture a fait des progrès depuis quelques années, parce qu'en France le ton et la mode décident bien plus qu'une disposition sage et utile. Il en résulte qu'on parle agriculture, plantations, botanique dans les salons, que l'on fait venir des plantes étrangères qu'on ne peut conserver que dans des serres chaudes, qu'on cherche à sa familiariser avec les dénominations de Linné, de Tournefort et de Jussieu, mais que tout ce qui est essentiellement utile est négligé. On ne plante pas, on ne soigne pas des arbres dont l'emploi devient chaque jour plus général et plus nécessaire, on disserte sur la matière, mais l'application d'une méthode qui puisse offrir des résultats avantageux est négligée. » (*Mémoires*, 31 mai 1829).

Il lui arrivait aussi, pendant l'été, de visiter des propriétés aux environs de Nancy ou à la campagne. En juin 1829, par exemple, il se rendit à la ferme de Frocourt, près de Fléville, tenue par M. Geny, lequel « y a fait beaucoup de plantations avec goût, qui, sans nuire à l'utilité, pour-

42) En février 1826, par exemple, Metternich demande au baron de Vincent, à la fin de l'une de ses lettres, de s'occuper de la commande de *quercus tinctoria* qu'il a passée quelques mois plus tôt. Quant à Chateaubriand, il mettait à profit ses voyages lointains et ses ambassades pour ramener des graines et des petits arbres qu'il semait et replantait dans le parc de la Vallée aux Loups. Il avait aussi reçu de Joséphine plusieurs arbustes provenant de la Malmaison et faisait des échanges avec Nathalie de Noailles pour Méréville.



Façade sur cour du logis : porte d'entrée avec la voile ancrée du baron de Vincent
et la date 1788 correspondant à l'année d'acquisition de la seigneurie.
(Photographie coll. privée)

Repro. G. Coing : © 1987 Inventaire Général.

raient se rattacher à un système d'agrément, si on jugeait devoir l'employer. La culture établie à Flocourt est bonne, le propriétaire intelligent, le fermier m'a paru plus soigneux que ne le sont en général les cultivateurs. » (*Mémoires*, 23 juin 1829). En mai 1830, il visita la propriété de Sainte-Marie, l'ancienne maison de campagne des jésuites. Le propriétaire, M. Génin, [trésorier-]payeur du département, en avait « formé le parc, l'enclos avec beaucoup de goût et d'entendement, de belles allées bien tracées, bien soignées, des plantations d'un bon effet; les clôtures qui en défendent l'accès par l'extérieur ne gênent pas la vue, donnent à cette demeure une grande étendue fictive, la vue en embrasse tout le bassin de Nancy, l'horizon n'est borné que par les collines qui le forment : il règne dans cette propriété et ses moindres dépendances un soin et une propreté qui font plaisir ».

Mais c'est sans doute de sa visite au comte d'Ourches, au château de La Grange-aux-Ormes à Marly, près de Metz⁽⁴³⁾, qu'il a donné le récit le plus intéressant, décrivant avec beaucoup de talent et de sensibilité le parc descendant vers la Seille, avec ses rideaux et ses bouquets d'arbres : « La rivière dont le parc suit les sinuosités dans une étendue d'environ 16 à 1700 toises forme une courbe rentrante; sur la droite, en faisant face à la Seille, les différents groupes des plantations d'arbres choisis dans les nuances qui peuvent offrir des contrastes ont été placés avec soin et intelligence; ils laissent apercevoir des points de vue bien ménagés dans un lointain très étendu et bien au-delà des limites du parc; ceux placés sur la rive gauche de la Moselle dans son cours vers Metz, où le terrain s'exhausse en collines boisées, terminent l'horizon d'une manière à satisfaire l'œil et les pensées [...]. Les arbres dont se composent les groupes ainsi que ceux qui les lient les uns aux autres sans les confondre, dans l'étendue du parc, ceux plantés en masses épaisses qui suivent le cours de la Seille, sur laquelle on a ménagé des points de vue qui s'étendent au delà de cette limite du parc, tous ces arbres offrent par leurs différentes nuances de beaux contrastes qui se confondent dans un vague auquel le soleil, dans les effets de lumière qu'il doit produire, doit prêter un charme particulier [...]. La partie gauche, toujours considérée selon le cours de la Seille, n'a pas été disposée avec moins d'intelligence, quoique dans un genre différent. L'aspect des groupes et leur succession bien ordonnée fait porter les regards toujours en avant, afin d'apercevoir les points de vue qu'il annonce sans les montrer : on cherche les issues des lieux couverts que l'on parcourt, afin de découvrir les objets que l'imagination s'est créée et que les yeux n'aperçoivent pas; des courbes bien aménagées trompent nos regards, nous ramènent par de trompeuses sinuosités aux points que vous avez aperçu les premiers, sans avoir aperçu l'erreur qui a égaré vos pas par une séduction de votre esprit. Dans la partie dont je viens de donner l'esquisse, le terrain a beaucoup plus de mouvement, il est plus élevé [...], les arbres y sont plus forts [...]. » (*Mémoires*, 20 juin

43) Sur ce château, HAEFELI (Albert), *Les fermes châteaux du Pays messin*, I, 1972.

1831). Sensible au regroupement des arbres en fonction de leurs espèces et de leurs couleurs, aux points de vue ménagés et aux effets d'illusion, il n'avait pourtant pas joui tout à fait du parc, en raison du manque de soins apportés aux plantations.

Toujours soucieux d'appliquer les méthodes qu'il préconisait, il continua à acheter avec ses enfants des terres sur les finages à l'entour de Bioncourt; il élevait aussi des chevaux et des poulains, faisant même exhausser les écuries dans les années 1832-1833. Il avait d'ailleurs pensé à introduire une nouvelle race de chevaux, à la fois propre à l'agriculture et à l'usage militaire, et s'en était entretenu à Nancy avec M. Bert, des Ponts-et-chaussées. Ses jugements sur les agriculteurs n'avaient pas évolué : « Apathie et paresse des cultivateurs, mauvais régime dans lequel ils entretiennent leurs chevaux et leur bétail. Ils les nourrissent mal et insuffisamment; leur imprévoyance et l'inutile emploi de leur temps; ils passent l'hiver dans l'oisiveté et lors de la meilleure saison, ils ne suffisent pas à des travaux mal calculés à l'avance et exécutés sans méthode. Le fruit de l'expérience est toujours perdu pour des gens qui ne connaissent que de vicieuses coutumes. » (*Mémoires*, 4 janvier 1830). Son fils René lui-même n'échappa pas à ses critiques. Il trouvait qu'il administrait avec négligence le domaine de Bioncourt depuis quinze ans, les dépenses étant supérieures au revenu réel de l'exploitation ; « René n'a jamais su faire qu'à force d'argent et il croyait soulager sa raison et tranquilliser son esprit en se persuadant qu'il améliorerait mes possessions. » (*Mémoires*, 9 novembre 1829).

Très tôt, nous l'avons dit, il lui avait conseillé d'employer une nouvelle charrue et s'était intéressé au *Molbert* utilisé aux Pays-Bas. Quand, en 1832, le Vosgien Jean-Joseph Grangé mit au point à son tour une nouvelle charrue munie d'un système de chaînes et de leviers qui permettaient à la fois d'assurer à l'engin une pression constante dans le sol et de relever le soc suivant la profondeur à donner au sillon⁴⁴, il se montra très intéressé par cette découverte qui, selon lui, devait avoir de grands effets sur le progrès de l'agriculture : « Le mémoire ingénu (*sic*) de ce jeune homme par lequel il rend compte de sa découverte et les divers essais faits sur des terrains d'espèces et de conformité différentes font augurer de la manière la plus avantageuse au perfectionnement de l'agriculture dans un pays qui, comme la Lorraine, a besoin d'exemples et d'encouragements ». Quelques semaines plus tard, il assista à une démonstration : « C'est une amélioration dans la voie d'une meilleure et moins pénible culture que celle employée jusqu'à cette heure en Lorraine ». Puis, en mai, il rencontra Grangé à Vandœuvre, où le fermier de sa fille Pauline essayait la nouvelle machine, en présence de quelques personnes

44) MICHEL (Marie-Françoise et Jean-François), *Histoire d'un bourg lorrain des bords de Saône : Monthureux-sur-Saône (1789-1914). Entre la terre et la fabrique*, 1981. Le chapitre 2 de la deuxième partie (*Du paysan à l'agronome. Réalités et illusions de la terre*), p. 125-140, est en partie consacré à l'expérience agronomique de Jean-Joseph Grangé (Harol, 1804 - ?) dans sa ferme modèle du Bignéuvre à Monthureux et à la mise au point et l'expérimentation de sa nouvelle charrue.

intéressées⁽⁴⁵⁾ : « Cette charrue d'un emploi plus facile, qui donne une meilleure façon à la terre et plus de régularité aux sillons, a besoin d'être rendue plus positive et plus fixe dans sa construction, afin d'en bien déterminer l'action et les effets. Selon moi, on s'occupe d'une manière trop peu spéciale des perfectionnements dont cette principale machine aratoire a besoin mais il est certain qu'il doit ressortir un avantage réel de cette nouvelle combinaison de moyens. » (*Mémoires*, 6 mars, 6 avril et 6 mai 1833).

A Bioncourt plus encore qu'à Nancy, il s'adonnait à des travaux d'érudition et à la rédaction de réflexions politiques, s'intéressant aussi bien à la généalogie des Mérovingiens⁽⁴⁶⁾ qu'à celle des ducs de Lorraine, à l'histoire de l'Écosse et de la maison Douglas qu'à celle du Portugal et du Brésil au début du XIX^e siècle. Il rédigeait des *Notes*, par exemple sur les raisons qui avaient poussé les Turcs et les Russes à entrer en guerre ou sur la conduite des opérations militaires pendant les guerres de la Révolution entre la France et l'Autriche. Il annotait aussi quelques-unes de ses lectures : l'*Histoire de Lorraine* de Dom Calmet ou l'*Histoire de la maison royale de France et des grands officiers de la Couronne* du P. Anselme; il lui arrivait même de faire des commentaires sur l'une ou l'autre traduction, par exemple sur le *Charles le Téméraire* de Walter Scott. Car la lecture et l'étude étaient au cœur de sa vie, comme sa bibliothèque était au centre de ses appartements à Bioncourt. Ses lectures, nombreuses et variées, nourrissaient d'ailleurs ses réflexions historiques, politiques et agronomiques et ses auteurs préférés étaient tout naturellement les historiens, les chroniqueurs et les mémorialistes. Il relisait souvent l'*Histoire de la Lorraine* de Dom Calmet, déjà citée, mais s'intéressait de la même façon à l'histoire de la Bourgogne ou à celle de la Vendée et, dépassant les limites un peu étroites de la France, à l'*Histoire de l'Écosse* de Robertson, à l'*Histoire du Danemark* de Malet, aux *Lettres sur l'Égypte* de Savary, et au *Voyage en Espagne* du major Darlymphe. Les Templiers, l'histoire de Charles Quint par Robertson ou celle de Philippe II par Watson, l'étude du pontificat de Léon X par Roscoe lui étaient familiers, tout comme Machiavel, l'*Histoire des républiques italiennes* de Sismondi, le *Tableau des Révolutions d'Europe* de Koch, le *Mémoire sur l'empereur Joseph II et la révolution belge* ou les *Souvenirs historiques de la Révolution de 1830* par Bérard. Tacite et Walter Scott faisaient aussi partie de ses lectures, comme les *Mémoires* d'Olivier de La Marche, de Benvenuto Cellini, Brantôme, Montrésor, Saint-Simon ou Bourienne. Mais son livre préféré, celui auquel il revenait sans cesse, était le *Voyage en France* d'Arthur Young, paru en 1792. Pendant les heures consacrées à la lecture à Nancy ou à Bioncourt,

45) Charlotte et Pauline avaient hérité en 1826 d'une propriété à Vandœuvre appartenant à la famille Antoine; le grand-père maternel du baron de Vincent, Nicolas Richard, avait épousé en 1720 Charlotte Parxel, veuve Antoine.

46) Pendant son séjour à Paris, par exemple, il commande à Ch. Picquet, géographe ordinaire du Roi et du duc d'Orléans, Quai de Conti, n° 17, un *Tableau généalogique des Rois de France de la première race, dans lequel on rapporte quelques particularités de leur histoire*, s.d. (coll. privée).

et cela jusqu'aux derniers mois de sa vie, il s'en faisait lire des passages par ses enfants, s'intéressant tout particulièrement aux observations agronomiques de Young et se montrant très sensible à ses remarques sur l'imperfection de l'agriculture française; il lisait aussi les articles rédigés par l'agronome anglais et, pour se tenir au courant de l'actualité, il recevait les journaux de Nancy et de Paris, le *Moniteur* et la *Revue britannique*.

Il collectionnait les autographes, les extraits de poèmes, les ex-libris⁽⁴⁷⁾ et avait même publié à compte d'auteur un ouvrage sur sa prétendue ascendance italienne, en tête duquel figure son portrait par Laurent⁽⁴⁸⁾.

« La mort du loup »⁽⁴⁹⁾

A la fin d'août 1834, à la suite de plusieurs crises d'hydropisie, il se mit à rédiger un mémoire sur l'état de ses affaires, car sa santé lui faisait considérer sa fin comme prochaine : « J'ai dépassé l'âge, la vitalité ordinaire de l'homme, aussi c'est à moi à faire usage de ce qui me reste de raison et à me préparer, à m'attendre à l'inévitable catastrophe qui peut être pénible pour ma famille mais est dans le cours simple de la nature. » (*Mémoires*, 14 septembre 1834). Quelques jours après, il écrivit au baron du Montet et lui transmit un article à insérer à son décès dans les gazettes d'Augsbourg et de Metz. Depuis 1828, en effet, il était de plus en plus souvent fatigué, victime d'étourdissements et de malaises fréquents, en proie à la lassitude et à la tristesse à la suite d'épreuves familiales : la mort de sa fille Charlotte, le 1^{er} janvier 1828, et celle de la maréchale de Bellegarde, le 9 mai 1831. Quelques semaines plus tôt, il avait aussi appris qu'on lui ôtait le régiment dont il était propriétaire depuis vingt-cinq ans, en faveur du prince de Savoie-Carignan, héritier présomptif de la couronne de Sardaigne : « Lorsqu'après dix ans d'exercice, l'ambassade d'Autriche convint à un autre, on m'annonça que je la perdais [...]. Le régiment dont depuis 1806 je suis propriétaire convient à une combinaison politique, on m'en prive sans aucune considération : c'est de mauvais calcul, comme de mauvais exemple. » (*Mémoires*, 14 mars 1831). La situation politique (la révolution de 1830 et le départ de

47) BIZEMONT (Arthur de), *Les ex-libris du général baron de Vincent dans Archives de la Société française des collectionneurs d'ex-libris*. Tiré à part de 1901.

48) *De capta a Mehemethe II Constantinopoli Leonardi Chiensis et Godefridi Langi Narrationes sibi invicem collatae. Accessere Isidori Cardinalis, e duplici monumento, Epistola et Ducae super urbe capta deletaque Christianorum, in Oriente, imperio Monodia*, récits recueillis et illustrés par Jean-Baptiste L'Ecuy, abbé de Prémontré, et publiés aux frais du baron de Vincent, Paris, Didot, 1823. L'abbé L'Ecuy était un ami personnel du baron de Vincent. Il lui avait offert une réplique du portrait du pape Benoît XIV par Pierre Subleyras.

49) Ce titre est inspiré à la fois par le poème d'Alfred de Vigny dont les derniers vers (« *Gémir, pleurer, prier, est également lâche. / Fais énergiquement ta longue et lourde tâche / Dans la voie où le sort a voulu t'appeler, / Puis, après, comme moi, souffre et meurs sans parler.* ») s'appliquent tout à fait au stoïcisme du baron de Vincent, et par une sépia conservée dans la famille, sous-titrée : « Maman, René dit que papa est un loup ».

Charles X) pesait aussi à ce fervent monarchiste⁽⁵⁰⁾ et, de plus en plus souvent, il émaillait son journal de réflexions amères et désabusées, qui revenaient comme des *leit-motiv* aux jours anniversaires de sa naissance et du décès de ses proches, ou au changement d'année. Mélancolie au soir de la vie : « Ici se termine cette année (1828), la soixante deuxième de mon âge; quelques éclairs de bonheur, constant labeur, longue vicissitude, espoir déçu, pertes douloureuses, ainsi se compose la vie. Que la divine et miséricordieuse Providence daigne protéger ma famille et mes amis, qu'elle éclaire les hommes de sa céleste lumière et les garde des erreurs des philosophes et des sophistes qui s'efforcent de troubler leur raison et d'égarer leur esprit. » (31 décembre 1828). « Encore une année terminée de ma longue vie si remplie de vicissitudes et d'événements : les orages qui se préparent depuis plusieurs années éclatent de toutes parts. La société toute entière est en danger. La complication des intérêts et de toutes choses entraîne une dissolution générale que n'ont pas su, dans leur imprévoyance, prévenir les hommes qui gouvernent. La Providence peut seule porter remède à tant de maux. » (31 décembre 1830). « J'ai eu peu de repos et point de satisfaction dans ma maison [...]. Chaque jour en moi se détruit une illusion : je m'y suis trop abandonné, sans doute, malgré ma longue expérience ou l'âge trouble-t-il ma raison et a-t-il affaibli mon entendement ? » (15 août 1830). « Je suis né en 1757 à pareil jour à la villa Palmieri près de Florence ! Que d'événements se sont déroulés devant moi depuis qu'une lueur de raison est venue éclairer mon esprit et former successivement mon discernement ! Quelle sera la destinée du monde à la suite de toutes les destructions déjà opérées qui se poursuivent et que rien n'a remplacé ? Que sera-ce qu'une société parmi laquelle on ne reconnaît aucun pouvoir, où aucun frein ne garantit ni les personnes, ni les institutions ? Cupidité, orgueil et désordre, voilà l'héritage que nos talents transmettent à notre postérité ! » (11 août 1831). Lucide et intelligent, il refusait pourtant l'évolution nécessaire à la société et l'esérance d'un monde meilleur.

À la date du 5 octobre 1834, le journal s'interrompt brusquement et le 8 octobre, on apprenait la mort du baron de Vincent, survenue la veille dans son hôtel de la rue d'Alliance à Nancy. Il était mort seul, en

50) Ayant mis sa grande compétence au service des monarchies, auxquelles il s'était passionnément dévoué, il était profondément déçu devant le spectacle de décadence qu'elles offraient, alors que s'annonçait le triomphe des idées républicaines. « S'il s'était trouvé un homme supérieur en France, depuis la Restauration, parmi ceux qui gouvernent, la France serait la première dans la voie de la prospérité. » (*Mémoires*, 22 octobre 1829). « On ne parle en France que de perfectionnement de l'esprit et des connaissances des hommes et on n'a pas commencé par leur amélioration. D'ailleurs, à l'égard de la partie morale, on ne leur offre aucun bon exemple. » (*Mémoires*, 7 novembre 1829). « Opinions contraires qui troublent la France et le monde : le bien qui devrait être le but d'un chacun n'est que de forme dans toutes les bouches, il n'est qu'un prétexte pour agiter la multitude; on est mécontent de ce que l'on n'est pas, de ce que l'on n'a pas, chacun veut signifier et compromet sans cesse le bien afin d'obtenir le mieux. » (*Mémoires*, 21 mars 1830). Réflexions amères aussi, à la suite de l'ordonnance du Roi du 25 juillet 1830 dissolvant la Chambre des députés : « Les intérêts qui occupent les hommes du temps et les divisent sans cesse ne sont fondés que sur la cupidité et l'ambition. Aucun sentiment généreux, aucun patriotisme pur ne les anime. Quels sont ceux, dans le gouvernement actuel, qui sauront se diriger dans la tourmente qui se prépare, tandis que les insensés marchent en aveugles vers un but qui ne représente que des troubles, des hasards et des catastrophes. » (*Mémoires*, 29 juillet 1830).

vrai stoïcien, ayant eu la pudeur de tenir éloignés ses enfants, car il entendait bien leur cacher sa déchéance physique.

Dès 1828, il avait pris soin de rédiger un testament moral à l'adresse de René et de Pauline. Il leur fixait des règles de conduite et leur demandait de vivre en concorde et en paix. Il leur rappelait aussi que c'est à ses seuls soins et à son application qu'était dû l'accroissement de la fortune qu'il leur laissait et que, toute sa vie, sa sollicitude avait été uniquement tournée vers eux et vers leur mère. Il leur faisait connaître l'état de ses biens et de sa fortune, en même temps que les obligations qui seraient les leurs : renvoyer tous ses ordres à la cour de Vienne (les colliers de Saint-Etienne et de Léopold⁵¹), la croix de commandeur de Marie-Thérèse⁵²), ainsi que la clef de chambellan et celle des sépultures des ducs de Lorraine dans la chapelle des Cordeliers à Nancy) et prendre soin des vieux domestiques à son service depuis 1792. Enfin, il réglait le déroulement de ses obsèques et donnait des instructions pour sa sépulture, témoignant une nouvelle fois de son triple attachement à sa terre de Lorraine, à sa carrière militaire et à sa famille : « Je demande et veux être enterré dans le cimetière de ma terre de Bioncourt, à côté de ma fille Charlotte de Vincent, de manière à ce que mon cercueil touche le sien; un simple monument semblable à celui placé au lieu de la sépulture de ma fille indiquera le lieu où j'aurai été déposé et on observera pour moi ce qui a été pratiqué dans l'intérieur de notre chapelle pour ma fille Charlotte, en plaçant du côté opposé à l'Évangile l'écu peint sur bois qui est préparé à Nancy, en y ajoutant la date de mon décès.

Je demande, si faire se peut, à être revêtu de l'uniforme de mon Régiment de Cheval-Légers, ceint de mon sabre et de mon écharpe de soie et placé ainsi dans un cercueil de bois de chêne qui ne sera fermé que quarante huit heures après ma mort, le visage découvert, soit que je meure à Nancy, à Bioncourt ou partout ailleurs en Lorraine.

Je serai porté par quatre anciens militaires, habitants de Bioncourt ou d'Allincourt; on donnera la préférence à ceux qui le plus habituellement travaillaient pour moi [...]. Il [leur] sera fait aux dépens de ma succession un habit, veste à manches et un pantalon de drap gris avec boutons noirs; ils recevront aussi chacun un rezal de blé qui leur sera délivré une fois pour tout le lendemain de Noël qui suivra mon trépas et aussi un chapeau rond.

Le même lendemain de Noël, pour une fois seulement, il sera distribué aux vingt plus nécessiteux des habitants de Bioncourt et Allincourt un rezal de blé à chacun, ces habitants seront dénomés par M. le Curé de la paroisse, de concert avec le Conseil de la commune ».

51) En 1808, il avait été nommé commandeur du nouvel ordre de Saint-Léopold créé à l'occasion du troisième mariage de l'empereur François II en janvier 1808.

52) En 1791, il avait reçu la croix de chevalier de l'ordre de Marie-Thérèse à la suite de sa brillante conduite pendant la guerre des Pays-Bas, fin 1789. Cet ordre militaire célèbre, créé en 1758, prenait rang, parmi les ordres autrichiens, immédiatement après la Toison d'or.

A la fin d'août 1834, il avait pris définitivement cette fois ses véritables dispositions testamentaires. Il légua à Pauline le château de Bioncourt avec ses dépendances et une partie des terres. La ferme, reconstruite en 1828, avec ses dépendances, le moulin et les prés qui y étaient attachés, ainsi que l'hôtel de Nancy seraient la propriété commune de René et de Pauline. A ses petites-filles Augusta et Henriette, il attribuait, pour faire partie de leur dot, les cent dix mille francs qu'il avait retirés de la vente de la terre de Boymie, en Pologne occidentale, qu'il avait reçue de l'impératrice Marie-Thérèse, en récompense de services rendus⁽⁵³⁾. Enfin, on ne pourrait disposer de sa bibliothèque de Nancy et de ses collections de monnaies et médailles que dix ans après sa mort. Charles-Joseph d'Arbois de Jubainville était chargé de faire exécuter ses dernières volontés.

Conformément à son désir, le baron de Vincent repose dans le cimetière paroissial de Bioncourt, entre ses deux filles. Trois plaques funéraires scellées dans le mur de l'église, fidèlement entretenues par ses descendants, conservent leur mémoire. A l'intérieur de la chapelle castrale, deux inscriptions rappellent le souvenir de son épouse, Joséphine de Rodoan, « morte à la peine le 29 juillet 1793 », et celui de sa belle-fille, Adèle de Bellegarde, décédée à l'âge de 21 ans en 1813. Dans les boucles de la Seille, il n'y a plus de vestiges du château et des bâtiments agricoles. Les combats de la Seille en 1914 les ont anéantis et la seconde guerre mondiale est venue à bout de la tour Galvan, qui avait pourtant mieux résisté. On a bien du mal à imaginer le parc avec ses essences rares, modelé avec soin et intelligence au fil des années pendant près de cinquante ans, tant la nature a repris ses droits. A Nancy, la construction des nouveaux bâtiments de la préfecture, entre la rue Sainte-Catherine et la rue Lyautey, a entraîné en 1977 la destruction de l'hôtel de la rue d'Alliance. Les collections de monnaies et médailles ont été vendues à Paris en 1845⁽⁵⁴⁾, la bibliothèque dispersée en 1874⁽⁵⁵⁾ et, au gré des successions, les riches archives familiales et diplomatiques ont été partagées.

En revanche, s'il ne reste plus de traces tangibles de la vie et des activités du baron de Vincent en Lorraine, ses *Souvenirs*, publiés entre 1926 et 1930 par Marcel Maure, l'un de ses descendants par alliance, une riche correspondance, en particulier avec sa femme et son fils, qui l'aiderent tour à tour à remettre en état son domaine, et ses *Mémoires*,

53) Les bâtiments d'économie (granges, étables, écuries et greniers) ayant été incendiés en mars 1830, le baron de Vincent avait été contraint de s'en séparer.

54) Les monnaies et médailles furent vendues à Rollin, expert en numismatique au Palais Royal à Paris.

55) Quelques mois après la mort de Pauline en 1873, la bibliothèque fut mise en vente. Les ouvrages généraux et les manuscrits précieux furent vendus à Paris par les soins du libraire Dumoulin. La bibliothèque lorraine, riche d'environ 500 titres, fut cédée au libraire nancéien Grosjean, pour 2 000 francs, somme tout à fait acceptable, aux dires de R. Wiener, expert en matière de livres anciens. L'intérêt de la bibliothèque résidait dans les livres historiques et ceux sur la Lorraine surtout, mais beaucoup étaient déjà démodés, certains en mauvais état ou même incomplets. Quant au meuble lui-même, il fut acheté par le Musée lorrain (lettre de Charles de Haldat à son beau-frère Henri de Miscalut, 5 juillet 1874).



Les ruines du château en 1920.
(Photographie Archives de la Moselle, sous-série 10 R).

en partie inédits, sont là pour nous rappeler aujourd'hui qui fut le baron de Vincent et quels furent ses liens avec la terre et le village où il avait choisi de s'établir.

Bioncourt au temps du baron de Vincent, c'est l'histoire du rétablissement d'un domaine, au lendemain de la Révolution, et les tentatives pour y développer l'agriculture nouvelle, à une époque où l'on commençait encore timidement à s'y intéresser en Lorraine. Passionné par la terre autant que par les champs de bataille, ce « soldat-laboureur » administra sa terre avec beaucoup de science et de compétence et lui resta profondément attaché et fidèle, sa vie durant, même si la Révolution et les conditions de vie difficiles imposées à sa femme, autant que la nonchalance des agriculteurs de Bioncourt, n'avaient pas créé des liens privilégiés entre le Baron et les habitants du village. Bioncourt au temps du baron de Vincent, ce sont aussi quelques-unes des pages de l'histoire de Lorraine, entre les révolutions de 1789 et de 1830, avec, en toile de fond, l'histoire politique et militaire de l'Europe pendant les guerres de la Révolution et de l'Empire. C'est enfin l'histoire de l'un de ces fils de Lorraine partis avec le duc François III et passés au service de l'Autriche, sans être autrichiens, ni de race, ni de naissance, mais restés profondément lorrains dans leur cœur, servant de toutes leurs forces la Maison d'Autriche dans laquelle ils continuaient à voir la Maison de Lorraine et qui, souvent, revenaient finir leurs jours dans cette province où ils avaient acquis ou conservé des propriétés.

Dirigé avec sagesse jusqu'à sa mort en 1873 par Pauline, très attachée à Bioncourt comme son père, dont elle était l'héritière spirituelle, le domaine passa par succession dans la famille de Miscault qui le conserva jusque vers 1920. Aujourd'hui, seul un petit bois à l'abandon, traversé par la Seille, rappelle l'emplacement du château et de ses dépendances, tandis que, dans le village, une rue Baron de Vincent, dans le prolongement de l'avenue du château, conserve le souvenir de son propriétaire.

Marie-France JACOBS, avec la collaboration
de Henri et Thérèse de MISCAULT

Nos remerciements très chaleureux vont aux descendants du baron de Vincent qui ont accepté de nous confier leurs archives privées. Grâce à leur compréhension, nous avons pu avoir accès à de nombreuses sources, souvent inédites (Mémoires, correspondances, testaments), qui permettent de mieux connaître le baron de Vincent. Nous aimerions associer dans nos remerciements Madame Joseph de Miscault, baronne de Vincent, Monsieur et Madame Jean de Haldat, Monsieur Xavier de Nazelle et ses sœurs, Monsieur Jacques de Cordoüe, sans oublier Monsieur Georges Lauer, ancien maire de Bioncourt, qui a mis à notre disposition des cartes postales anciennes du château.

Notre souhait serait pourtant que ces riches archives familiales soient un jour définitivement regroupées et déposées dans un fonds public, ce qui favoriserait de nouvelles recherches sur le baron de Vincent et sur tous ces Lorrains qui suivirent le duc François III en Toscane.